LE TRAFIC FERROVIAIRE DE LA BANLIEUE PERTURBÉ

Un acte de malveillance

Page 6



SELLAL EN VISITE À TIPASA

Sévère mise en garde pour les auteurs de fitna

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2121 | Ven. 7 - Sam. 8 mars 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

UN CONTRAT DE SPONSORING A ÉTÉ SIGNÉ JEUDI À ALGER AVEC LA LFP

Mobilis s'offre les Ligues 1 et 2 professionnelles

Page 12

DROITS DES FEMMES EN ALGÉRIE

Ce n'est pas encore gagné !

Elles sont sur tous les fronts, elles sont de tous les combats, militantes infatigables de toutes les formes d'inégalités, engagées pour toutes les causes justes. Elles sont aujourd'hui de moins en moins à supporter la violence qu'elle soit conjugale ou autre. En dépit des voix qui s'élèvent contre cette ingérence dans la sphère privée des couples, le train de la lutte contre les violences conjugales avance. Pour preuve : les plaintes pour violences conjugales ; 7010 ont déposé plainte pour violences durant l'année 2013. Certes la violence faite aux femmes existe depuis la nuit des temps, un phénomène aggravé par un vide juridique mais également cautionné par la société, la, famille qui le plus souvent ferme les yeux voire justifie cette violence. La journée internationale contre la violence faite aux femmes célébrée chaque année actionne le tam-tam médiatique qui replonge le jour suivant dans les oubliettes.



- Femmes journalistes : Les medias comme réceptacle de l'affirmation
- Soumia Sahli au *Midi Libre* : le harcèlement sexuel, une réalité cachée
- Ould Khelifa appelle à lutter contre les mentalités archaïques
- Les femmes algériennes honorées par la DGSN

Page 3



5.000
postes de formation professionnelle ont été ouverts à M'sila au titre de la nouvelle rentrée, selon la direction de ce secteur.

1.022
artisans de la wilaya de Tébessa ont reçu, durant les 2 premiers mois de l'année 2014, leurs titres de qualification ponctuant une formation.

12
dossiers de candidature à l'élection présidentielle d'avril 2014 ont été déposés avant la date limite fixée par la réglementation en vigueur.

La réduction du montant de l'IRG ou de l'IBS dans les wilayas du Sud précisée au JO

Les conditions d'application de la réduction du montant de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou l'impôt sur les bénéfices de sociétés (IBS) dans les wilayas du Sud ont été précisées dans un décret exécutif publié au Journal officiel n° 11.
Ce texte, qui entre dans le cadre de la loi de finances de 2000 et celle de 2013, notamment son article 21, précise les modalités de réduction de l'IRG ou l'IBS au profit des personnes physiques ou morales résidant et exerçant des activités dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar et Tamenrasset. Ainsi, pour bénéficier de cette réduction, les personnes physiques et morales sont soumises à plusieurs conditions, à savoir disposer d'un domicile fiscal dans l'une de ces trois wilayas et réaliser un revenu tiré d'une activité exercée dans ces wilayas. Un domicile fiscal est défini pour les personnes physiques comme étant une habitation en qualité de propriétaire, d'usufruitier ou de locataire, un lieu de séjour principal ou d'un centre des principaux intérêts, ou encore un lieu d'exercice de l'activité.
Pour les personnes morales, il s'agit de l'implantation du siège social ou du principal établissement, et le lieu d'exercice de l'activité.
Selon ce texte, la réduction de 50% s'applique sur le montant de l'IRG ou de l'IBS, tirés des revenus ou des bénéfices d'une activité exercée dans ces wilayas susvisées

Les gérants des cliniques privées unanimes sur un manque en ressources humaines



Les gérants des cliniques privées des différentes régions du pays ont été unanimes à souligner, mardi à Alger, lors d'une rencontre avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, "un manque important" en ressources humaines dans ces établissements de santé. Le manque en ressources humaines enregistré, notamment, dans le corps paramédical relève de la responsabilité du ministère de tutelle qui forme pour le secteur public qui souffre également d'un manque dans ce domaine, a estimé le Pr Kelioua, gérant d'une clinique privée à Annaba.
Le directeur de l'association des cliniques spécialisées dans la procréation médicalement assistée (PMA), le Dr Benbouhidja, a indiqué que certains corps quittent les cliniques après avoir bénéficié d'une formation, imputant, lui aussi, le manque enregistré dans le paramédical au ministère de tutelle. Le propriétaire d'une clinique privée à Sidi Bel Abbès, Ghali Benfaghoul, a, pour sa part, proposé au ministère de la Santé d'autoriser certaines sages-femmes qui travaillent dans le secteur public à travailler dans le secteur privé pour remédier au transfert illégal des ressources humaines entre les deux secteurs.
Le directeur d'une clinique privée dans la wilaya de Saïda,Ghouider El-Hachemi, a, quant à lui, salué "la franchise" qui a marqué cette rencontre et la manière dont les problèmes ont été soumis au ministère de tutelle, affirmant que sa clinique a aidé le secteur public, en envoyant des médecins anesthésistes-réanimateurs aux hôpitaux de la wilaya qui connaissent un manque dans ce domaine.

Copa Coca-Cola : "Un espace pour la détection des jeunes talents"

Le directeur général de Coca- Cola Algérie, Ouahib Benaïssa-Tahar, s'est félicité, mercredi à Alger, des actions entreprises par son organisme en matière de détection des jeunes talents dans le football algérien, à travers la Copa Coca-Cola, une compétition qui est à sa cinquième édition.
"Etant un partenaire de la Fédération algérienne de football (FAF), nous voulons contribuer à notre manière au développement du sport roi en Algérie, en participant à la détection des jeunes talents. C'est dans ce cadre là, que nous organisons annuellement, depuis 2010, la Copa Coca-Cola pour les jeunes âgés entre 12 et 15 ans", a déclaré le responsable de l'entreprise de boissons gazeuses en ouverture du point de presse de l'ancienne star brésilienne, Pelé, ambassadeur de cette firme.
L'édition-2014, en Algérie, s'est achevée le 1er mars par la victoire de l'équipe de la Région Ouest qui l'a emporté face à l'équipe de la Région Est en finale disputée au stade de l'ITS Aïn-Benian (Alger).
Le DG de Coca-Cola Algérie a indiqué que deux jeunes Algériens ayant émergé dans ce tournoi, en l'occurrence Ayoub Khentik et Laïd Ouadji, de Skikda et Mohammadia respectivement, sont choisis parmi les 150 jeunes issus de 60 pays qui participeront au camp international de la Copa Coca-Cola qui se déroulera cette année au Brésil. Les deux jeunes footballeurs algériens effectueront un stage sous l'égide d'entraîneurs brésiliens et assisteront au match d'ouverture de la Coupe du monde qui opposera le Brésil à la Croatie au stade Maracana le 12 juin prochain

Dixit



Sergueï Lavrov :

"Nous ne permettrons pas un bain de sang en Ukraine. Nous ne permettrons aucun attentat contre la vie et la santé de ceux qui vivent en Ukraine, ni contre les Russes qui vivent en Ukraine.Moscou n'a aucune autorité sur les forces d'autodéfense. "Je voudrais que l'on explique ce que sont les forces pro-russes. Si ce sont les forces d'autodéfense créées par les habitants de Crimée, nous n'avons aucune autorité sur elles. Elles ne reçoivent aucun ordre de notre part. Quand aux militaires russes de la flotte de la mer Noire, ils se trouvent dans leurs lieux d'affectation."

Un chien entendu comme témoin d'un procès pour meurtre en France

Le procès de deux hommes suspectés d'avoir assassiné en 2005 une riche veuve pendue dans sa péniche s'est ouvert mardi 4 mars à Nanterre. Dans ce dossier compliqué, un seul témoin a été entendu : Théo, le chien de la victime. Si l'animal est décédédepuis, il a, en effet, été confronté en 2008 aux deux suspects. C'est un cas unique dans les annales judiciaires. Pour la première fois, et faute de témoins dans cette affaire, le juge d'instruction a ainsi décidé d'entendre comme témoin le chien de Dominique Aubry, la riche veuve retrouvée pendue dans sa péniche à Neuilly-sur-Seine le 30 novembre 2005.

Témoin clé de l'enquête

Deux hommes sont suspectés d'avoir maquillé en suicide l'assassinat de la femme de 57 ans, dans le but de toucher l'héritage de 14 millions d'euros, tous d'eux étant proches de la victime. Le procès de Franck Renard-Payen, 44 ans, et d'Olivier Eustache, 42 ans, s'est ainsi ouvert mardi 4 mars devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine. Mais si le dossier s'avère compliqué, en raison du manque d'éléments, les jurés pourront s'appuyer sur le témoignage de Théo, le dalmatien de la victime, que le juge d'instruction avait décidé d'emmener en 2008 sur les lieux du drame. Une idée qui peut paraître saugrenue mais qui peut pourtant s'avérer utile, selon le spécialiste en comportement animal, le Pr Gilbert Mouthon. Il explique ainsi que face à "la personne qui a fait du mal à sa maîtresse", un chien peut se manifester "par des signes olfactifs, des signaux physiques, le regard, la position des oreilles, la position du corps".

Aucune "réaction significative"

Lorsque Théo avait été ramené il y a de cela 6 ans devant les marches où sa maîtresse avait été retrouvée pendue, le Pr Mouthon avait bel et bien noté une attitude "craintive" de l'animal qui semblait avoir "un souvenir lié à la présence de cet escalier". En revanche, aucune "réaction significative" n'avait été observée lorsque celui-ci s'était retrouvé au contact des deux suspects. Quoi qu'il en soit, si les procès-verbaux impliquant des animaux ne "constituent pas une preuve pour la justice", ils peuvent, néanmoins, être "un élément à charge pour les jurés", explique France 3. De son côté, l'avocat d'Olivier Eustache Eric Dupont-Moretti considère "cette histoire de chien" comme "une aberration".

IL CONSIDÈRE «L'ALGÉRIE AVANT TOUT»

Sévère mise en garde de Sellal pour les fauteurs de fitna

Le Premier ministre passe à l'offensive en cette veille de l'élection présidentielle du 17 avril prochain.

PAR SADEK BELHOCINE

L'Etat algérien sera intransigeant envers les fauteurs de fitna et pour les aventuriers. Ils répondront de leurs actes, prévient-il. Il assure que le scrutin sera transparent. Selon lui, la démocratie ne rime pas avec fitna. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a clôturé, jeudi, son périple à travers le pays dans le cadre des visites de travail et d'inspection, entamée le 10 novembre 2012 conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à Tipaza. Dans son intervention, devant les élus et membres de la société civile, Abdelmalek Sellal a adressé deux messages aux Algériens. Une sévère mise en garde pour ceux qui veulent réveiller le démon de la fitna et des assurances quant à une élection présidentielle transparente. Et pour un gage de réussite de ce scrutin du 17 avril prochain, il appelle *«tous les citoyens Algériens à participer massivement à la prochaine élection présidentielle pour exprimer librement leur volonté et leur choix en consécration de l'Etat de droit»*, soulignant dans ce cadre que *«l'Etat a pris toutes les dispositions visant à garantir l'organisation d'une présidentielle dans la transparence»*. Pour Abdelmalek Sellal, il est primordial de *« réussir ce rendez-vous électoral, car nous avons tous les moyens d'y arriver ». "Le peuple est tout à fait conscient des enjeux"*, a-t-il affirmé et *« notre mission est d'édifier un Etat fort et stable capable de construire une économie concurrentielle »*. Le Premier ministre rappelle les instructions données par le chef de l'Etat quant à la régularité du scrutin populaire du 17 avril prochain et l'application stricte de la loi à tous les niveaux de responsabilité et sans doute agacé par les voix de certains mouvements de protestation organisés ici et là dans le pays contre le 4ème mandat pour le président de la République sortant,


Abdelmalek Sellal.

Abdelmalek Sellal lance une sévère mise en garde contre ceux qui appellent à la fitna et pour les aventuriers. *« Il faut faire primer l'intérêt du pays sur toute autre considération »* a-t-il tonné, avisant que *« tous ceux qui usurpent la démocratie devront répondre de leurs actes »*. Pour Sellal, *« les Algériens ont appris à vivre dans la paix »* et il hors de question *« de revenir en arrière »*, assurant que *« nous allons lutter pour la conserver »*. Il décrète la mobilisation pour préserver la paix, la stabilité *"à travers l'accomplissement de notre devoir électoral dans l'intérêt suprême de l'Algérie"*. La paix, la stabilité à travers l'accomplissement de notre devoir électoral, ni plus ni moins, a-t-il témoigné, soulignant que *«l'Algérie s'est engagée sur la voie du développement, du progrès, de la paix et de la sécurité dans un contexte géostratégique extrêmement tendu et ce sera difficile de poursuivre notre marche si nous ne pourrons pas préserver la stabilité que tentent de compromettre les partisans de la fitna et les aventuriers»*, affirmant sa conviction que *"notre pays recèle d'importantes potentialités à même de favoriser son développement"*. Evoquant les élections présidentielles, Abdelmalek Sellal met en garde les Algériens : *« Nous ne devons, en aucun cas, laisser passer cette occasion qui doit être mise à profit pour améliorer la situation aux plans politique et économique»*, s'est exclamé Abdelmalek Sellal pour qui, *«la démocratie ne peut mener à la fitna tout comme le passé ne saurait ressurgir»*. Selon lui, Bouteflika n'a pas besoin de campagne électorale, les grandes réalisations du pays sont l'œuvre du chef de l'Etat. L'Algérie *« est un grand chantier et le peuple algérien croit aujourd'hui en son développement socio-économique »*, a affirmé Sellal qui assure que le peuple Algérien *« croit aujourd'hui en le développement socio-économique et sait pertinemment qui est à son service »*. Revenant sur ses visites de travail et d'inspection à travers les différentes wilayas du pays, le Premier ministre affirme avoir constaté *« la cohésion et l'adhésion »* du peuple algérien, malgré les tentatives d' *« atteinte »* à son unité. Une chose qui *«n'arrivera jamais»*, a-t-il martelé car, a-t-il affirmé, *« nous sommes prêts à mourir pour y faire face »*. Toutefois, il a indiqué avoir relevé plusieurs lacunes et problèmes lors de ces visites. *«Nous allons faire face à ces problèmes et y mettre fin»* a-t-il soutenu, car il *« faut que le développement du pays soit hors hydrocarbures et les efforts déployés vont dans ce sens »*. Le Premier ministre s'est dit satisfait de noter une nouvelle vision auprès des jeunes. La visite de l'exploitation agricole privée de Tizi-Rachid a mis du baume dans le cœur de Sellal qui décèle une vision d'avant-garde du développement économique du pays. Il s'est félicité dans le même contexte des réalisations accomplies en Algérie, soulignant que l'Algérie d'aujourd'hui *« est reconnue au niveau international et constitue une référence politique et géostratégique »*. Une reconnaissance dont le mérite, selon lui *« revient aux hommes »*. Pour le Premier ministre, les visites de terrain et de dialogue avaient pour objectif d'identifier les lacunes dans le processus de développement local et la consécration de *« l'Etat de dialogue »*. Des visites de terrain qu'il qualifie de *« véritable démocratie »*. Le dialogue avec les représentants de la société civile est pour Abdelmalek Sellal un *« acte civilisé »*. Après le discours de Sellal, ce fut au tour des élus et des représentants de la société civile d'exprimer leurs préoccupations. Le tourisme, l'agriculture, la santé et les infrastructures de base sont les secteurs qui souffrent de « manques » dans la wilaya de Tipaza. Wilaya agricole et touristique renfermant un riche patrimoine historique, il est difficile pour les responsable de cette wilaya de concilier les deux secteurs. Le Premier ministre a demandé aux dirigeants qui président aux destinées de la wilaya davantage d'efforts et de casser *«la bureaucratie»*, sources de nombreux problèmes qui retardent son développement socio-économiques. Parlant de la problématique du foncier touristique, il s'étonne que l'on construise des logements sociaux près du périmètre côtier. *« L'acte d'urbanisme est un acte civilisationnel »*, a-t-il fait savoir aux responsables locaux, instruisant par la même occasion ces responsables de faire jouer à la wilaya *« son rôle de miroir culturel »*. Au président de l'association des imams de la wilaya de Tipaza qui réclamait des logements pour les imams, Abdelmalek Sellal le rassure et lui assure que sa doléance sera prise en compte, *«la3lakoum tadakaroun»*, s'est-il adressé à l'imam.

S. B.

LES POINTS FORTS DE LA VISITE À TIPAZA

La wilaya a bénéficié d'un programme complémentaire de 30,98 milliards DA

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a annoncé la promulgation prochaine d'un décret portant sur l'élargissement de la période des contrats d'amodiation des terres inexploitées relevant du domaine public forestier. *« Un décret relatif à l'élargissement de la durée d'exploitation des terres du domaine public forêstier, de trois (3) à cinq (5) années, sera prochainement promulgué »*, a indiqué Sellal en marge de sa visite à une ferme d'élevage de vaches laitières dans la commune de Sidi Rached. Pour Sellal, la loi actuelle qui fixe le délai d'exploitation de ces terres à une année seulement est source de corruption. Sellal a, en outre, souligné la nécessité de faciliter les procédures administratives inhérentes à la délivrance des actes de concession agricole. Le Premier ministre a été émerveillé par le niveau d'investissement atteint par la ferme privée d'élevage bovin laitier. La ferme a bénéficié d'un investissement important et fonctionne avec un réseau informatisé. Sur le même site, il a entendu un exposé sur le projet de construction d'un hôtel touristique environnemental de 48 lits, sur les hauteurs de Sidi Rached. Une vue panoramique, de la verdure aussi aussi loin que porte le regard, la tranquillité, ce qui fait dire à l'investisseur que *« c'est de l'éco-tourisme »*. Sellal, insiste sur la nécessaire préservation de l'environnement, en évitant d'abattre des arbres, lors du lancement des travaux de cet établissement touristique. Le Premier ministre a aussi inspecté un chantier de réalisation de 660 logements publics locatifs (LPL). Plusieurs recommandations ont été formulées par Sellal qui a tenu insister sur la nécessité de veiller à adopter une architecture correspondant à l'environnement local, et à élargir les boulevards et les axes routiers au niveau des cités, avec l'implantation de tous les équipements nécessaires à la vie urbaine. Il a également plaidé pour la préservation de la façade maritime de la ville et l'encouragement de la réalisation de logements promotionnels allant de concert avec la beauté de cette ville côtière. Il a inauguré un boulodrome dans la ville de Tipasa. Le boulodrome, réalisé selon des normes internationales l'habilitant à abriter des compétions d'envergure, devrait contribuer au renforcement et à la promotion de la pratique de la pétanque au niveau de cette région, dont les habitants sont réputés pour être de grands mordus du jeu de boules, notamment à Bou Ismail, Hadjout, Cherchell, et Tipasa. Le Premier ministre a exhorté, à cette occasion, les associations sportives de la wilaya à jouer pleinement leur rôle dans la formation et la sélection des élites sportives, à travers une exploitation idoine des infrastructures mises à leur disposition par l'Etat. Auparavant, il a procédé à la mise en service du pôle universitaire de Koléa, situé à la sortie-est de la ville, sur un site surplombant la vaste plaine de la Mitidja. Ce pôle est constitué de deux Ecoles supérieures et de deux Instituts supérieurs, établis jusque-là à Alger. Il s'agit de l'Ecole supérieure de commerce (3000 places), de l'Ecole supérieure de management (2000 places), de l'Institut national de commerce (3000) et de l'Institut national de la planification et des statistiques (3000). Il a évoqué l'importance des sciences exactes, qui sont, selon lui, d'un grand apport pour le développement du pays, mettant l'accent sur la nécessité d'établir des conventions de partenariat avec des Ecoles et des Instituts internationaux pour élever le niveau de la formation et le mettre au diapason des évolutions enregistrées à travers le monde. Il a aussi insisté sur l'importance de développer le sport universitaire et former des équipes d'élites à cet effet, en mettant tous les moyens nécessaires à la disposition des étudiants.

S. B.

LES FEMMES JOURNALISTES GAGNENT DU TERRAIN

Les médias comme réceptacle de l'affirmation

Les femmes journalistes occupent désormais un seuil assez remarqué dans l'espace médiatique. Le corps de la presse écrite et audiovisuelle se féminise progressivement avec un seuil prépondérant dans toute la profession.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Avec beaucoup de contraintes, les femmes journalistes ont évolué à pas de géant. Selon une étude de Ilhem Tir, journaliste exerçant dans le quotidien *Le Temps,* les femmes sont nombreuses à se plaindre des inégalités de salaires avec un taux de 33% alors que 28,57% estiment qu'elles n'ont pas de problèmes de disparités de salaires. Par contre, la même étude révèle que 83% des journalistes femmes ont un CDI (contrat à durée indéterminée) et que les journalistes arabophones sont plus nombreuses (42,79%) par rapport aux francophones qui représentent 38,15% de la profession. Ces rares indices ne doivent pas occulter que les femmes journalistes ont mis du temps et des sacrifices pour parvenir à devancer leurs confrères.

La plupart universitaires ont choisi très tôt le métier avec un dynamisme sans pareil avec la diversification des titres privés et plus tard les chaînes de télés privées. Cela ne veut aucunement dire que les problèmes sont aplanis. Il reste dans le contexte actuel à mieux s'organiser, ce qu'entend le nouveau collectif des femmes des médias dont l'objectif est de faire entendre la voix de la femme journaliste un peu partout.

Outre les revendications socio-professionnelles, les femmes journalistes se donnent comme buts de permettre une évolution digne dans la carrière tout en tablant à faire accéder les consoeurs à des postes de responsabilités.Voilà le meilleur du 8 mars.

F.A.



CÉLÉBRATION DU 8 MARS 2014

Les femmes honorées par la DGSN

PAR ROSA CHAOUI

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a célébré jeudi le 41 ème anniversaire de sortie de la 1ère promotion de femmes policières (1973-2014), lors d'une cérémonie qui a coïncidé avec la célébration de la Journée mondiale de la femme. La cérémonie organisée à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi à Alger, a été présidée par le directeur général de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel. A cette occasion, des moudjahidate des policières, des femmes du mouvement associatif, des journalistes, des artistes, ainsi que des personnalités nationales et sportives ont été honorées en reconnaissance de leurs réalisations dans divers domaines qui ont démontré de quoi la femme algérienne est capable.

Dans une allocution lue en son nom par la directrice de l'enseignement et des écoles, Medouri Nacera, le Directeur général de la Sûreté nationale a appelé la femme policière à s'imposer et à s'affirmer davantage au sein du corps de la Sûreté nationale. *«Le nombre global des femmes dans le corps de la Sûreté nationale s'élève à 16.565, entre cadres, gradées, agents de police et fonctionnaires",* soit 8,68% de l'effectif global, a indiqué la même responsable. Pour sa part, le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, a souligné que *"la femme policière a fait ses preuves, à travers son dévouement dans l'accomplissement de sa mission depuis son adhésion aux rangs de la Sûreté nationale et après avoir investi plusieurs spécialités qui lui ont permis d'acquérir une grande expérience sur le terrain »* Avant la cérémonie, le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia nous a indiqué que le recrutement de femmes dans le corps de police a connu *«une évolution qualitative»* depuis 1973, d'ailleurs *«leur nombre étant passé aujourd'hui à plus de 16000 entre cadres, gradées, agents de police et fonctionnaires».* Pour M. Boudalia, la DGSN a *«réussi grâce à la politique des portes ouvertes à recruter des femmes et à leur assurer les meilleures conditions pour s'acquitter pleinement de leurs missions »*, soulignant *«la conviction de la Direction générale de la Sûreté nationale de l'importance du rôle de la femme en matière d'investigation et de lutte contre le crime».*

Le corps de police *«compte désormais parmi les domaines professionnels les plus attractifs pour la femme»,* d'autant que la DGSN *«accorde un grand intérêt au travail des policières»*, et de par *«les mesures incitatives prises pour assurer la stabilité à cette catégorie»* nous a –t-il précisé.Ainsi depuis que la femme algérienne a intégré les services de police avec le recrutement de la 1ère promotion d'inspectrices de police en 1973, l'Algérie compte chaque année un nombre important de femmes qui exerce dans les corps de police. Le recrutement des femmes au sein de la police algérienne et à l'instar de leurs collègues hommes, se fait sur la base de critères règlementés, à savoir : *« le diplôme, les aptitudes physiques, les dispositions psychologiques, la moralité, etc »* Par ailleurs, d'après notre interlocuteur *« leurs compétences liées aux contacts et à l'accueil s'est avéré, de même que dans le cadre de l'investigation et la recherche. De ce fait, ayant investi tous les domaines d'activités policières, la femme perçoit la même rémunération et les mêmes gratifications que l'homme et ceci pour un travail égal. »*

Enfin, il est à noter que durant cette journée de double commémoration, une visite guidée a été organisée pour les invités au Musée central de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf. Cela a permis pour les visiteurs de revenir sur les différentes étapes qui ont jalonné l'histoire de la police algérienne depuis le 2ème siècle de l'Hégire (8ème siècle après J.C.) jusqu'à nos jours. Par la même occasion, les invités ont pu s'imprégner des différentes missions assurées par le policier algérien. Le musée central de la police créé récemment est d'une superficie de près de 600 m2 (avec les services administratifs et techniques). Il offre aux visiteurs une variété d'objets et d'œuvres, de près de 1.000 ouvrages ainsi qu'un nombre important de documents relatant l'histoire de la police algérienne. Une large place a été également réservée à la contribution de la Sûreté nationale dans des actions de volontariat et d'assistance au citoyen.

R. C.

Plus de 124.000 femmes exercent dans le commerce

Le nombre de femmes commerçantes a atteint 124.574 à fin février 2014, soit 7,5% du total des personnes physiques inscrites au registre du commerce et 5,1% des personnes morales (gérantes de sociétés), indique un bilan du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Sur 1.695.814 commerçants inscrits au CNRC à fin février dernier, 124.574 sont des femmes, dont 116.934 personnes physiques et 7.640 personnes morales, selon les statistiques de cet organisme. Les créneaux professionnels exercés par la femme algérienne relèvent de toutes les activités, à l'exception des professions libérales, de l'artisanat, des métiers et des activités agricoles encadrées par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers.

Le nombre de femmes commerçantes est passé, en 2006, de 98.117 à 115.741 en 2011 avant d'atteindre 116.474 en 2012 et 123.157 en 2013, une évolution de 26,9% en huit ans (2006-2014), relève encore la même source. "L'évolution, même timide, des inscriptions des femmes au registre du commerce est notamment le fait des facilitations introduites ces dernières années par les dispositifs de soutien aux jeunes entrepreneurs dans le cadre de l'ANDI, l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM", estime-t-on. Par wilaya, Alger vient en tête avec un nombre de 12.962 femmes commerçantes soit 10,41% du total national, suivie d'Oran 8.062, soit 6,47%. Un total de 4.961 femmes sont inscrites au registre du commerce dans la wilaya de Tlemcen, soit un taux de soit 3,98% du nombre total des commerçants à l'échellenationale, alors qu'à Constantine ce taux est de 3,83% avec 4.767 femmes exerçant des activités commerciales.

"Hormis Bordj Bou Arreridj, Tindouf et Illizi, il existe dans les autres 34 wilayas entre 1.000 et 3.000 femmes commerçantes", indique le document du CNRC qui relève que comparativement à la population totale nationale (37,8 millions d'habitants), "il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 298 habitants". Par ailleurs, les activités économiques les plus répandues chez les femmes commerçantes ou chefs d'entreprises sont le commerce de détail, les services, l'industrie, la boulangerie-pâtisserie, le BTPH et l'import export. En effet, 47,8% des 116.934 femmes commerçantes constituées en personnes physiques en Algérie exercent dans le commerce de détail alors que 38,5% sont dans le domaine des services. Pour ce qui est des entreprises gérées par des femmes (7.640), selon le bilan du CNRC, "les activités sont exercées pour l'essentiel dans les services (38,3%), l'industrie et le BTPH (24,9%) et l'import-export (19,2%)".

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

Ould Khelifa appelle à lutter contre les mentalités archaïques

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a appelé jeudi à Alger à *"lutter contre les mentalités archaïques"* qui entravent l'épanouissement de la femme et réduit ses chances de percer dans différents domaines. Intervenant lors d'une cérémonie organisée par l'APN en l'honneur de moudjahidate parlementaires à l'occasion de la journée mondiale de la femme, M. Ould Khelifa a souligné que *"la véritable égalité est celle qui fait valoir la compétence"* appelant à lutter contre *"les mentalités archaïques qui confinent le rôle de la femme dans certains domaines précis".* M. Ould Khelifa a rappelé les *"réalisations"* accomplies par la femme algérienne notamment parlementaire estimant que ces réalisations étaient le fruit des réformes politiques engagées par le président de la République en faveur de la femme algérienne en portant sa représentation à hauteur de 30% dans les assemblées élues. Il a indiqué dans ce sens que l'Algérie s'apprêtait à vivre un évènement *"décisif"* qu'est l'élection présidentielle à laquelle la femme doit participer *"massivement".* M. Ould Khelifa a par ailleurs souligné que les importants acquis réalisés par l'Algérie *"exigent de toutes les composantes de la société de choisir la personne qu'ils jugent la plus apte à diriger le pays et à préserver la paix et la stabilité"* dont jouit le pays aujourdhui grâce à *"la politique judicieuse"* du président Bouteflika rapporte l'APS. De son côté, la vice-présidente de l'APN chargée de la communication, de la culture et de la formation, Salima Othmani, a rendu hommage aux moudjahidate parlementaires distinguées lors de cette cérémonie (Leila Tayeb, Zohra Drif-Bitat, Zohra Guerrar et Z'hor Ounissi) et qui ont ouvert la voie aux femmes de l'Algérie indépendante pour assumer des hautes responsabilités. Elle a estimé que les défis auxquels l'Algérie est confrontée aujourd'hui aux niveaux régional et international *"exigent de nous (parlementaires) de fournir davantage d'efforts pour préserver notre pays contre toutes les menaces". "Certes nous ne pouvons pas partager toujours les mêmes avis, mais notre position doit être unifiée quand l'intérêt de l'Algérie est en jeu"*, a-t-elle soutenu.

SOUMIA SALHI MILITANTE- SYNDICALISTE AU MIDI LIBRE

Le harcèlement sexuel, une réalité cachée !

Soumia Salhi fait partie de ces grandes dames qui se sont distingués par leur lutte acharnée et inépuisable pour la défense des droits des femmes en général mais surtout contre les violences faites aux femmes. Aujourd'hui à la veille d'une journée de commémoration du 8 mars, elle a bien voulu nous accorder cet entretien où elle revient en tant que présidente de la commission nationale des femmes travailleuses de l'UGTA sur la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Aujourd'hui, pour elle et pour toutes les militantes et féministes de penser à toutes les femmes qui souffrent en silence, à celles qui ont pris la parole qui nous ont engagées dans la voie de la recherche de solutions à cette atteinte à la dignité humaine. Car, le harcèlement sexuel non reconnu par la justice mène la victime à la dépression, la rend incapable de travailler, détruit sa famille…

PROPOS RECUEILLIS PAR KAHINA HAMMOUDI

Le *Midi Libre* : Depuis déjà quelques années, nous parlons d"un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur : Le harcèlement sexuel au travail. Quels sont les signes qui peuvent alerter la femme ?

Soumia Salhi : Le harcèlement sexuel est défini comme toute forme de comportement verbal, non-verbal ou corporel de nature sexuelle dont celui qui s'en rend coupable sait ou devrait savoir qu'il affecte la dignité de la personne sur le lieux de travail. Le harcèlement sexuel c'est : «Une conduite (non-verbale, verbale ou physique) à connotation sexuelle et/ou sexiste non désirée par autrui et imposée le plus souvent par un supérieur hiérarchique : affiches pornographiques, plaisanteries obscènes, attouchements, propositions sexuelles, des commentaires grossiers ou embarrassants, invitations gênantes, avances avec promesses ou… menaces de représailles à l'appui…

Alors le harcèlement sexuel dans le cadre d'une relation de travail peut se manifester de multiples manières, souvent de façon répétitive. La perception de ce comportement est le critère essentiel de qualification ou non de harcèlement sexuel, selon que la personne visée l'accueille favorablement ou au contraire ne le souhaite pas. L'OIT considère le harcèlement sexuel comme une question relevant des droits de l'homme, notamment comme un problème de discrimination vis-à-vis des femmes.

A votre avis quelles sont les causes qui ont laissé ce phénomène se propager aussi vite dans notre société ?

C'est en allant à la rencontre des femmes travailleuses que nous nous sommes heurtées à la réalité économique des contrats à durée déterminée devenue le mode d'emploi le plus fréquent. En période de plein-emploi, les violences sur les lieux de travail sont relativisées par la possibilité qui s'offre aux victimes de quitter leur travail sans peur de ne pas en retrouver. En toute logique, lorsque le travail se fait rare, cette stratégie de la fuite n'est plus possible et la loi du silence s'installe à propos du harcèlement au travail. Ainsi le travail précaire est à l'origine du chantage.

Quelles est la stratégie adoptée par la Commission nationale des femmes travailleuses de l'UGTA dans sa lutte contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel ?

Notre campagne contre le harcèlement sexuel s'est articulée premièrement autour de la bataille pour le respect de la dignité des travailleuses. Puis dans l'action juridique pour inscrire, dans le code pénal, un article qui qualifie précisément le harcèlement sexuel et qui le pénalise.

Lorsque nous avons décidé de mener cette campagne, sous la pression des témoignages qui affluaient dès que les travailleuses avaient la parole en assemblées non mixtes, personne ne croyait à nos chances d'en faire un débat national tant notre société semblait paralysée par la pruderie et le tabou de la sexualité.

Pour les uns, nous faisions dans la provocation. Nous allions réveiller les démons. Nous allions prêter le flanc à tous ceux qui traitaient déjà les femmes de voleuses d'emploi, nous allions encourager la stigmatisation du travail féminin…la diabolisation de la mixité.



Pour d'autres, nous allions heurter les bons travailleurs qui nous entouraient et de ce fait nous isoler.

Quelle a été pour vous la période décisive pour le réveil des consciences contre le harcèlement sexuel ?

Alors le 12 mars 2007, la Télévision algérienne a diffusé un reportage réalisé en collaboration avec l'équipe de notre centre d'écoute sur le harcèlement sexuel. Des victimes osaient témoigner, fait inédit en Algérie ! Cette émission a constitué un véritable électrochoc pour la société algérienne et le silence autour du harcèlement sexuel était brisé !

Quels sont véritablement les moyens juridiques dont dispose la femme harcelée ?

Le harcèlement sexuel était l'affaire de la victime, enfermée dans une relation duelle avec son harceleur, agresseur, jamais inquiété, protégé par le silence et la culpabilisation importante de la travailleuse. Les moyens juridiques dont nous disposions étaient dérisoires.

En mars 2003, nous avons décidé de nous adresser au ministre de la Justice pour demander une législation spécifique afin d'aider les victimes dont les avocats ne pouvaient que recourir à la qualification imprécise et faiblement sanctionnée d' *«attentat à la pudeur»*. Le succès de notre campagne, dans un contexte politique favorable, a permis une décision rapide des pouvoirs publics et l'amendement du code pénal permettant la criminalisation du harcèlement sexuel.

LAassemblée nationale adopta le nouveau texte, lors de sa session d'automne. En novembre 2004, la loi était promulguée. Nous avions gagné la bataille juridique. Désormais, les travailleuses pouvaient s'appuyer sur un article de loi.

L'article 341 bis stipule: *« Est réputée avoir commis l'infraction de harcèlement sexuel, et sera puni d'un emprisonnement de deux(02) mois à un an(01) et d'une amende de 50.000DA à 100.000 DA, toute personne qui abuse de l'autorité que lui confère sa fonction ou sa profession, en donnant à autrui des ordres, en proférant des menaces, en imposant des contraintes, ou en exerçant des pressions, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle en cas de récidive, la peine est portée au double ».* (JORA N°71 du 10/11/2004)

Le montant de l'amende a doublé consécutivement aux amendements survenus en 2006(cf article 467 bis du code pénal).

Trois éléments sont constitutifs du harcèlement sexuel : l'abus d'autorité, un acte fautif et un résultat. Le premier élément de l'infraction, l'abus d'autorité n'autorise la punition du harcèlement que s'il émane d'une personne qui aurait abusé de l'autorité que lui confère sa fonction et sa profession.

Le deuxième élément concerne les actes fautifs par lesquels le harceleur *« a donné des ordres, proféré des menaces, imposé des contraintes ou exercé des pressions de nature sexuelle ».*

Le troisième élément concerne le but des agissements de harcèlement sexuel à savoir l'obtention de faveurs sexuelles. Il ne s'agit pas dans le droit pénal algérien exclusivement de l'employeur, de son représentant mais de toute personne qui aurait abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ou sa profession élargissant ainsi le champ d'application de l'article. On peut en effet y inclure, les éducateurs, les enseignants, les soignants...

Croyez-vous que cet article unique peut fournir une définition claire et précise du harcèlement sexuel. ?

Non. La lecture de l'article unique ne fournit pas de définition claire du harcèlement sexuel. Il ne propose pas non plus de liste des formes que le harcèlement sexuel peut prendre. Il est ainsi très difficile pour les victimes d'identifier au-delà du sens commun si ce qu'elles subissent peut être qualifié de harcèlement par la justice. Le harcèlement sexuel n'est pas défini en droit par la répétition des faits, un seul fait suffit pour qu'il y ait infraction. Mais pour caractériser des faits de harcèlement, il faut prouver que l'intention de l'auteur a été l'obtention de faveurs sexuelles. Comment apporter la preuve formelle d'une telle intention puisqu'en droit pénal c'est au défendeur d'apporter la preuve de l'infraction? La campagne se poursuit pour obtenir l'inversion de la charge de la preuve ainsi que la protection des témoins.

Mais cette disposition unique figure dans le chapitre II « crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs » alors que sa place naturelle est dans le chapitre I « crimes et délits contre les personnes». Cc'est en effet l'intégrité physique et psychologique des victimes qui est d'abord en cause.

Quel bilan faites-vous aujourd'hui après des années de luttes et de résistances ?

Le rapport de force dans la société, sur ce sujet, a changé en faveur des femmes. Il a ainsi participé à légitimer le travail féminin, à contre-courant de la vague conservatrice. Mais l'évolution des mentalités, en faveur de la victime, ne change pas la réalité d'un patriarcat agressif ni celle d'une précarité qui continue de s'étendre. Les procédures restent pénibles, les représailles administratives accablent les victimes qui osent porter plainte ainsi que les témoins qui leur apportent leur aide.

Y-a-t-il des secteurs plus touchés que d'autres ?

Aucun secteur, aucun métier n'échappe au phénomène. Il repose sur deux principes. D'abord, le pouvoir de l'agresseur, fort de son poste d'autorité. Ensuite le statut d'infériorité prêté par la société à la femme victime. Nous avons été surprises de découvrir que cela concernait les femmes les plus diverses. De la femme de ménage sans qualification aux personnes les plus instruites disposant parfois d'une responsabilité qui se voient agresser et humilier par leur supérieur. La victime peut être revêtue du djelbab le plus rigoureux, habillée de façon austère ou coquette cela n'a rien changé, elle peut être vieille ou jeune, expansive ou réservée. Les secteurs modernes de la presse, ou des boites d'informatique n'échappent pas plus au phénomène que l'université.

Nos témoignages proviennent de tous secteurs, du public comme du privé. Nous savions que l'évocation de la sexualité était un tabou majeur. A notre grande surprise, briser ce tabou a rencontré une large adhésion. Nous savions que les luttes étaient payantes. Nous savions que les femmes pouvaient changer leur regard sur elles-mêmes en découvrant les pouvoirs de l'action collective. Mais dans cette expérience, nous les avons vues se reconstruire en parlant, en se battant pour défendre leurs droits au travail dans le respect et la dignité. Nous les avons vues apprendre la confiance en elles-mêmes et reconquérir l'estime de soi. Elles se sont réhabilitées en tant que travailleuses compétentes socialement et professionnellement. D'abord victimes subissant la stigmatisation sociale et envahies d'un sentiment de culpabilité, elles accèdent ensuite au statut d'être humain à part entière, de femme fière, de travailleuse digne. Notre société est en train d'apprendre à respecter les femmes dans leur nouveau rôle, dans leur nouveau statut.

Le *Midi Libre* : Que reste-t-il à faire aujourd'hui surtout sur le plan juridique ?

Nous ne le répèterons jamais assez, l'article 341 bis qui incrimine le harcèlement sexuel est une victoire pour les femmes, une victoire de nos luttes. D'abord sur le plan symbolique, car son existence signifie la condamnation du harceleur et la réhabilitation de la victime. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Son importance pratique est également considérable : il constitue un point d'appui précieux dans les pénibles procédures entreprises par les victimes.

Mais nous avons relevé des insuffisances. La pratique nous a conduites à réinterroger l'article 341 bis du code pénal pour revendiquer son amélioration.

Un dernier mot…

Les entreprises, les universités…. doivent inscrire dans leur règlement intérieur la sanction du harcèlement sexuel. Les syndicats de travailleurs ou d'étudiants ont le devoir d'inscrire ce point dans les règlements. Il faut impliquer la responsabilité de l'employeur et le syndicat doit jouer son rôle de sensibilisation à la question du harcèlement sexuel. Il doit impérativement soutenir les victimes.

Mais c'est à nous, femmes, de rompre le silence, de briser le piège de la peur, d'agir ensemble pour être plus fortes.

K.H.

MARCHÉS DE GROS DE FRUITS ET LÉGUMES

L'UGCAA demande une révision de la loi

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a plaidé hier, vendredi pour la révision des dispositions de la nouvelle loi régissant les marchés de gros de fruits et légumes, surtout celles liées à l'exploitation du fonds de commerce et les périodes de repos.

PAR RIAD EL HADI

"Les mandataires refusent de signer le nouveau cahier des charges dont l'entrée en vigueur sera effective à partir de ce mois. Ils contestent les conditions s'agissant, notamment, de l'exploitation du fonds de commerce et des périodes de repos", a affirmé à l'APS Mustapha Achour président de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes. Selon lui, le ministère du Commerce a *"n'a pas pris en considération"* les propositions des commerçants pour l'élaboration du nouveau texte entré en vigueur en avril 2013. Le décret stipule que la profession doit être soumise *"préalablement à l'inscription au registre du commerce, à l'obtention d'une autorisation délivrée par les autorités compétentes, après souscription par le postulant à un cahier des charges"* rapporte l'APS. Le cahier des charges de la profession précise en outre que le commerçant est tenu d'exploiter personnellement le local. *"Dans le cas où le grossiste est incapable d'assurer l'exercice de son activité (..) il doit aviser le gestionnaire du marché de gros qui, à son tour, préviendra le directeur du commerce afin d'engager la procédure de son remplacement"*, selon le texte. Le mandataire-grossiste doit, également, assurer la continuité du service. Ainsi, en cas d'une fermeture non justifiée dépassant les trois jours, le grossiste est mis en demeure pour reprendre son activité. En cas d'une non reprise de l'activité, le carreau ou le local sera fermé pour une durée d'un mois. En cas de non reprise du travail au-delà de cette durée, le grossiste se voit retirer l'autorisation d'exercer son activité. *"Ce n'est pas normal qu'on passe toute notre vie à exercer cette activité sans être les propriétaires du fonds de commerce et sans que nos héritiers peuvent en bénéficier. C'est injuste de ne pas avoir une période de repos plus longue"*, a dit le président de la Fédération qui relève de l'UGCAA.



Le décret fixe aux grossistes un délai d'une année à partir de la date de sa publication au Journal officiel pour se conformer à ses nouvelles dispositions. *"Le décret exécutif publié le 15 avril 2013 au Journal officiel vient pour réglementer l'activité des grossistes en fruits et légumes, après l'abrogation de celui de 1993 qui parlait d'une manière générale de l'exercice de cette activité"*, explique le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Ait Abderrahmane. Selon lui, le texte a été élaboré avec la participation des différentes parties prenantes (APC, mandataires..). M. Ait Abderrahmane a tenu à noter également que *"le patrimoine du marché appartient aux APC, donc il ne peut absolument être vendu"*, et d'ajouter que le texte a été assez clair en ce qui concerne les ayants droit. *"En cas de décès du mandataire-grossiste, les ayants droit peuvent introduire une demande pour poursuivre l'activité"*, précise le texte. S'agissant des périodes de repos, le responsable a souligné qu'un local dans un marché de gros appartenant à une commune ne peut être laissé fermer au-delà d'une semaine sans aucun motif. *"Le marché de fruits et légumes doit être approvisionné d'une manière régulière"*, a-t-il dit. *"Tout mandataire n'ayant pas respecté la nouvelle réglementation sera en état d'infraction. Le grossiste risque le retrait de son autorisation et la radiation du registre de commerce"*.

LE RASSEMBLEMENT DU COLLECTIF « BARAKAT » DISPERSÉ

Une quarantaine de personnes interpellées

Des militants du mouvement Barakat et des journalistes ont été interpellés avant-hier lors d'un rassemblent sis à la place Audin d'Alger. Un dispositif impressionnant des services de la DGSN a été déployé dès les premières heures pour empêcher la manifestation. Le sit-in en question mené par un le collectif Barakat, des universitaires et certains militants des droits de l'homme ont été dispersés suite à un rassemblement « non autorisé » par les services de la wilaya. C'est à partir de 11 heures qu'une poignée de contestataires du 4e mandat de Bouteflika a commencé à scander des slogans contre la candidature de Bouteflika à l'élection présidentielle. Mais vers midi, la foule de badauds et de simples curieux rendait la tâche du sit-in assez difficile dans la mesure où l'espace près de la Fac centrale était débordé de passants. La présence massive des médias nationaux et étrangers avec une distinction remarquée des photographes. Les services de l'ordre ont commencé dès lors à embarquer les quelques membres du collectif contestataire dont un bilan rendu tard dans la soirée de jeudi parle d'une quarantaine de personnes parmi lesquelles des journalistes venus couvrir l'évènement. L'un des officiers de la DGSN présent sur place avait déclaré à l'AFP que ses services appliquent les consignes de sécurité. « Nous ne faisons qu'appliquer la loi qui interdit les manifestations publiques à Alger ». Les policiers qui ont chargé avec violence les manifestants n'ont pas daigné selon plusieurs témoins à « respecter l'éthique d'un rassemblement qui se veut pacifique ». Les slogans anti-pouvoir n'ont pas plu aux services de sécurité qui se sont acharnés sur les manifestants. La réaction sur les réseaux sociaux ne s'est pas faite attendre. Plusieurs internautes ont parlé « d'un empêchement légal d'un rassemblement » ou « d'interdiction illégale d'un rassemblement ». Pour la classe politique, les réactions du camp des boycotteurs en particulier ont manifesté leur adhésion à ce mouvement spontané. Pour donner son appréciation sur ce mouvement, le sociologue Nacer Djabi considère pour sa part « qu'il est préférable que Barakat reste un mouvement citoyen, à l'écart des partis politiques car ces derniers ont perdu toute crédibilité ».

F. A.

TIGUENTOURINE

Des experts internationaux pour évaluer les pertes

PAR LAKHDARI BRAHIMI

Des assureurs internationaux ont dépêché leurs experts sur le site gazier de Tiguentourine pour évaluer les pertes subies par Sonatrach et ses deux partenaires BP et Statoil dans le complexe qui a été le théâtre en janvier 2013 d'un attentat terroriste, a-t-on appris auprès d'un responsable de la compagnie Cash- Assurances. *"Une chose est sûre, il y a des experts qui sont venus en Algérie et qui ont été désignés par les assureurs internationaux des groupes"* concernés, a indiqué à l'APS Hadouche Adlane, directeur action commerciale auprès de Cash-assurance, compagnie des assurances des hydrocarbures, rapporte l'APS. Selon la même source, le groupe d'experts a établi ses constats sur le terrain, en vue d'élaborer un rapport d'évaluation des pertes subies par Sonatrach et ses deux partenaires. Jusqu'ici le complexe qui s'est arrêté pour plusieurs mois ne produit pas à plein régime. L'un de ses trois trains est toujours en phase de réparation. M. Hadouche a fait savoir que plusieurs réassureurs internationaux vont intervenir dans l'opération d'indemnisation de Sonatrach et de ses associés, en indiquant que chacun d'eux assure une partie des risques du complexe en vertu des polices master souscrites par ces groupes énergétiques pour l'ensemble de leurs actifs à travers le monde. M. Hadouche s'exprimait en marge d'une conférence sur le management des risques par la Cash, organisée en marge de la 4ème édition du salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers de Hassi Messaoud. Interrogé, par ailleurs, sur la part que doit assumer la CCR (la Compagnie centrale de réassurance) dans cette indemnisation, la même source a affirmé que la réglementation en vigueur permet à ce réassureur public de rétrocéder jusqu'à 50% de ses risques à des réassureurs internationaux. Mais la réassurance des risques importants comme celui de Tiguentourine ou des grandes installations industrielles n'obéit pas à ce schéma classique de la couverture assurance, a précisé toutefois ce responsable. Pour ces actifs stratégiques, l'Algérie a été plus prudente en décidant la rétrocession à l'international de la majorité des sinistres potentiels. En général, la réassurance à l'international de ces actifs couvre même le risque arrêt de production. Le complexe de Tiguentourine (Illizi) assure à lui seul près de 18% des exportations algériennes de gaz.

LE TRAFIC FERROVIAIRE DANS LA BANLIEUE "EST" D'ALGER PERTURBÉ

Un acte de malveillance

PAR RAYAN NASSIM

Les perturbations enregistrées dans le trafic ferroviaire dans la banlieue "est" d'Alger sont dues à un *"acte de malveillance"* commis sur les installations ferroviaires, a indiqué jeudi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). *"Cette situation est due au blocage de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso suite à un acte de malveillance commis sur les installations ferroviaires le 6 mars"*, précise le communiqué, notant que le trafic de la banlieue "est" (Alger-Thénia) est de ce fait limité entre Alger et Réghaïa. Pour permettre le rétablissement rapide de la situation sur cette ligne, les travaux nécessaires sont en cours de réalisationrapporte l'APS. Aucun responsable de la SNTF n'était joignable par l'APS jeudi en fin d'après-midi, pour préciser la nature de cet *"acte de malveillance"*, ses auteurs et le temps que prendront les travaux de rétablissement de la situation sur cette ligne très fréquentée par les usagers. Selon des employés de la société, des personnes auraient déboulonné, dans la nuit de mercredi à jeudi, cinq poteaux supportant les câbles caténaires alimentant les trains en énergie électrique, provoquant de fait la suspension du trafic entre Réghaïa et Thénia. Le trafic ferroviaire dans la banlieue "est" d'Alger connaît depuis fin décembre 2013 des perturbations en raison du blocage de la voie ferrée entre Réghaïa et Corso par des habitants de Hai Kerrouche qui protestent contre un projet d'implantation d'un centre d'enfouissement technique (CET) près de leur localité. Malgré ce mouvement de protestation, la wilaya d'Alger, qui a programmé la réalisation de plusieurs CET, notamment à El Hamiz, Staouéli et Corso, a maintenu le projet du centre de Réghaïa. Interrogé par l'APS à ce sujet, le président de l'APC de Réghaïa, Fadel Abdessamad Mahmoudi, n'a pas souhaité s'exprimer sur cette question. Tout en confirmant mercredi à l'APS le maintien du projet de CET dans le respect de toutes les procédures en vigueur, le wali délégué de la circonscription administrative de Rouïba, Kamel Beldjoud, s'est refusé à toute déclaration concernant les raisons de la colère des habitants de Haï El Kerrouche. De son côté, le directeur de wilaya de l'environnement, Messaoud Tebbani, a confirmé qu'*"il n'y a rien de changé dans le projet et que les travaux de réalisation sont en cours"*.

FOIRE INTERNATIONALE SUR LE COMMERCE DE L'OLÉICULTURE DE PORTO ALEGRE (BRÉSIL)

Les opérateurs économiques algériens intéressés

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques algériens à participer massivement à cette manifestation économique et commerciale organisée par l'association d'oléiculture de Rio Grande de Sul et le député fédéral de cette ville.

PAR AMAR AOUIMER



En effet, la Foire internationale sur le commerce de l'oléiculture est à sa première édition où sont attendus des milliers d'exposants durant cet évènement prévu du 2 au 5 septembre 2014 à Porto Alegre, Brésil.*"Vu que le Brésil consomme environ 70.000 tonnes d'huile d'olive et 90.000 tonnes d'olives par an, il est donc l'un des marchés les plus importants parce qu'il constitue une bonne opportunité de placement de nos produits oléicoles"*, souligne l'Algex. L'agence ajoute *"qu'en outre, des rencontres entre les producteurs, les commerçants et les consommateurs et des débats sur le cycle de production et de commercialisation qui réuniront des chercheurs et des professeurs de plusieurs universités de par le monde seront organisés".*

Par ailleurs, les pays bénéficieront d'un stand gratuit et d'un autre payant pour la promotion de leurs produits ainsi que de leurs potentialités touristiques. Les entrepreneurs et chefs d'entreprises algériens prenant part à cette foire pourront bénéficier des facilités et avantages octroyés par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) accordant à hauteur de 80% les frais et dépenses inhérents à la billetterie aérienne et l'acheminement des échantillons et marchandises à exposer.

A. A.

EXPLOITATION DES PORTS ALGÉRIENS

Accord de principe entre l'Algérie et des pays du Sahel

Le ministre des Travaux publics, Chiali Farouk, a fait état, mercredi à Tipasa, d'un accord de principe entre l'Algérie et des pays du Sahel en vue de l'exploitation des ports commerciaux algériens, dont celui de Djendjen, au titre de la mise en œuvre de la route transsaharienne, dans l'objectif de promouvoir le commerce entre le Nord et le Sud du Sahara.*"Les pays du Sahel ont donné leur accord de principe pour l'exploitation des ports algériens commerciaux, dès l'achèvement, prévu pour 2016, du tronçon de la Transsaharienne traversant l'Algérie"*, a indiqué le ministre en marge de la présentation des grands projets de son secteur en présence de ministres et de hauts responsables des 6 pays du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT). S'exprimant sur l'importance de ce projet, Chiali a mis en en avant la portée stratégique de la transsaharienne au plan économique, au vu, a-t-il fait valoir, de *"la position de l'Algérie considérée comme une porte d'entrée aux pays du Sahel, mais aussi de son potentiel en infrastructures de base, tels que les ports et l'autoroute Est-Ouest"*. Dans ce contexte, il a fait part d'un accord entre l'Algérie et le Niger portant création d'un poste frontalier commun pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays, tout en assurant que les relations commerciales entre l'Algérie et les pays du Sahel sont appelées à *"connaître un véritable essor et ce, dès l'achèvement de l'autoroute Nord- Sud"*.

Le même objectif sera, également, servi par la concrétisation d'autres projets, tels que l'autoroute devant traverser les Hauts plateaux et autres pénétrantes qui relieront différentes régions de l'Algérie à des autoroutes. Le ministre avait assuré, mardi, à l'ouverture de la 60e session du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), à Alger, que le tronçon algérien de la Transsaharienne sera totalement parachevé en 2016, après la réalisation des travaux d'extension du tronçon Tamanrasset-frontière malienne (320 km). Chiali a expliqué que l'Algérie a parachevé un tronçon de 2.400 km de l'axe principal de cette route, au même titre que l'axe en direction de Tunisie, tandis que l'extension reliant Silet (Tamanrasset) à Timiaouine (à la frontière avec le Mali), sera parachevée en 2016. Il a observé que l'Algérie a totalement financé ce projet, doté d'un montant de 240 milliards de dinars, depuis son lancement dans les années 1970, du siècle dernier. Le projet de la transsaharienne est né dans les années 1960, à l'initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), dans l'objectif de désenclaver les zones déshéritées et de promouvoir le commerce entre le nord et le sud du Sahara.

Le CLRT, englobant l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, est chargé du suivi de réalisation de cette route transsaharienne.

La Transsaharienne s'étend sur plus de 9.400 km. Son axe central, qui relie Alger à Lagos (Nigeria), a plusieurs ramifications traversant le Niger, le Mali, le Tchad et la Tunisie.

R. E.

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Appel à impliquer les entreprises locales pour parachever le projet

Le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) a recommandé, à l'issue des travaux de sa 60e session mercredi à Alger, d'impliquer davantage les entreprises des pays membres dans le parachèvement du projet de la Transsaharienne.Les membres du CLRT (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et le Nigeria) ont ainsi convenu d'encourager les entreprises nationales à participer à la réalisation des sections restantes de la Transsaharienne, notamment au Tchad et au Niger (675 km), dont le lancement des travaux est prévu pour 2014.Les membres du comité ont convenu également d'élaborer un schéma d'aménagement sur le couloir de la Transsaharienne entre l'Algérie et le Mali, pour identifier des projets d'investissement à réaliser afin de valoriser les potentialités et les ressources locales.Lors de la clôture de cette session, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a souligné l'importance de cette route dans le développement et l'intégration économique des pays membres.Il a estimé que le parachèvement de cette infrastructure routière contribuera à l'avenir à créer un groupement économique composé des pays de l'Afrique du Nord et subsaharienne.De son côté, le ministre de l'Equipement du Niger, Ibrahim Nomao, a insisté sur l'application des différentes recommandations issues de cette session en exprimant son souhait de finaliser ce projet dans les plus brefs délais.La réunion des pays du CLRT s'est tenue en présence des ministres chargés du secteur des routes d'Algérie, de Tunisie, du Mali, du Niger, du Tchad et du Nigeria. Elle a examiné durant deux jours l'état d'avancement de cette infrastructure routière et son rôle dans le développement des échanges commerciaux entre les six pays.

La 61e session du CLRT se tiendra au Niger en septembre prochain. La Transsaharienne s'étend sur plus de 9.400 km entre Alger et Lagos (Nigeria), en traversant le Niger avec des sections au Mali, au Tchad et en Tunisie. Le projet est né dans les années 1960 à l'initiative de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dans l'objectif de désenclaver les zones déshérités et la promotion des échanges commerciaux entre le nord et le sud du Sahara. Le CLRT est l'instance qui assure le suivi de la réalisation de la Transsaharienne. **R. E.**

EN VUE DE L'EXPORTATION VERS LE MARCHÉ EUROPÉEN

La Tunisie veut établir des partenariats avec l'Algérie

Le directeur de la représentation commerciale à l'ambassade de Tunisie à Alger, Riad Bezarka, a fait part mercredi de la volonté de la Tunisie d'établir des partenariats entre des entreprises tunisiennes et leurs homologues algériennes dans différents secteurs pour l'exportation vers le marché européen.

La Tunisie s'intéresse à l'investissement dans différents secteurs en Algérie sans se limiter aux échanges commerciaux et à l'exportation, notamment dans le domaine des matériaux de nstruction, de l'industrie pharmaceutique, des produits alimentaires, des services et de la formation, a déclaré, à l'APS, Bezarka, en marge de rencontres professionnelles bilatérales organisées à Alger, avec la participation de près de 20 entreprises tunisiennes et quelque 200 entreprises algériennes opérant dans le secteur de l'industrie.

Bien que les relations algéro-tunisiennes dans le domaine commercial s'améliorent d'année en année, elles demeurent en-deçà de leurs potentialités en la matière, a-t-il estimé, soulignant que la partie tunisienne aspirait à porter le nombre de ses entreprises investissant en Algérie à 500 (contre 200 actuellement) en l'espace de deux ans et à renforcer la présence des entreprises algériennes sur le marché tunisien. 80 micro-entreprises tunisiennes opèrent en Algérie dans les secteurs du tourisme, de la santé, des transports, de la construction, des travaux publics et des finances. Depuis le 1er mars, plus de 1000 produits tunisiens bénéficient d'exonérations douanières et d'avantages fiscaux dans le cadre de l'Accord commercial préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie.

Lors de cette rencontre consacrée à l'examen du partenariat dans le domaine de la fabrication de pièces de rechange, d'équipements mécaniques et de bateaux de plaisance, le représentant de l'ambassade de Tunisie a fait part de la volonté de son pays de créer des espaces commerciaux sur le marché algérien.

"Le marché algérien est prometteur", a-t-il dit, soulignant que cette rencontre était l'occasion de faire connaître le marché algérien aux entreprises tunisiennes et d'inciter les entreprises algériennes à découvrir le marché tunisien.

Ce genre de rencontres visent à inciter les entreprises algériennes à investir en Tunisie dans les domaines du tourisme, des produits alimentaires, des nouvelles technologies, de l'information, des produits pharmaceutiques et des hydrocarbures, a-t-il indiqué, appelant à intensifier les rencontres bilatérales entre les entreprises algériennes et tunisiennes pour renforcer les relations de partenariat. Sonatrach, étant une société pionnière dans le domaine des hydrocarbures "est prioritaire à investir dans le secteur en Tunisie par rapport à d'autres sociétés étrangères", estime M. Bezarka.

L'économie tunisienne renferme des lois facilitant aux investisseurs étrangers l'exportation de leurs produits à l'étranger, les exportations tunisiennes représentant 60% du PIB du pays, a-t-il fait savoir.

Les exportations algériennes vers la Tunisie ont atteint quelque 900 millions d'euros en 2013, en hausse de 182 millions d'euros par rapport à 2012 contre 368 millions d'euros des exportations tunisiennes vers l'Algérie, en hausse de 15,5 millions d'euros par rapport à 2012, selon les chiffres avancés lors de cette rencontre. Les produits énergétiques et les matières premières représentent 97% des exportations algériennes vers la Tunisie.

Les industries mécaniques représentent 50% des exportations tunisiennes, dont 150 millions d'euros pour les pièces de rechange. Le taux restant représente les matériaux de construction, les produits alimentaires et pharmaceutiques.

R. E.

ALGER

CHU de Béni Messous

Des conventions de jumelage ont été signées, lundi dernier à Alger, entre le CHU Hassani Issaad de Béni Messous et les hôpitaux d'Ouargla, d'Adrar et d'Illizi. Ces conventions visent à dépêcher des missions médicales et paramédicales du CHU de Beni Messous aux hôpitaux des wilayas du sud (Ouargla, Adrar et Illizi) pour prendre en charge les différentes spécialités, notamment celles qui enregistrent un déficit. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a, récemment, affirmé que "l'Etat réunira tous les moyens nécessaires pour faciliter la tâche de ces missions", a rappelé le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf présent à la cérémonie de signature. Outre la prise en charge sanitaire de la population de ces wilayas, les médecins du CHU de Béni Messous auront à assurer la formation continue et le transfert des cas complexes vers les hôpitaux du nord. Quelques hôpitaux du nord avaient concrétisé des opérations de jumelage avec des hôpitaux du sud à titre bénévole. Le ministère de tutelle a décidé d'encourager ce type d'initiatives pour en garantir le bon déroulement

EL OUED

3e festival national des activités estudiantines

Près de 150 étudiants, issus de 15 institutions universitaires du pays, prennent part à la 3ème édition du festival national des activités estudiantines, ouverte samedi à El-Oued à l'initiative de la direction de wilaya des oeuvres universitaires. Le programme de cette manifestation universitaire nationale, qu'abrite cinq jours durant la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi, prévoit des compétitions dans le monologue, la poésie, la calligraphie arabe et le chant individuel, a indiqué le responsable de la communication au festival, Mesbah Guediri. L'organisation de pareille manifestation devra permettre l'émergence de capacités estudiantines talentueuses dans les volets définis au regard de la mission dévolue à l'université dans le rayonnement du savoir et de la culture dans la société. La promotion des arts des genres littéraires, l'encouragement des étudiants dans le perfectionnement de la production artistique, sont entre autres objectifs assignés à cette manifestation, a ajouté le même responsable. Des randonnées au niveau de certains sites touristiques et archéologiques que recèle la région d'El-Oued sont projetées, en marge de ce festival, en l'honneur des invités de la wilaya.

APS

GHARDAIA, DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Programme complémentaire de 7.000 logements

Un programme complémentaire de 7.000 unités de logements, toutes formules confondues, vient d'être attribuer à la wilaya de Ghardaïa, a annoncé, mardi dernier à l'APS, le directeur du logement et des équipements publics (Dlep).

PAR BOUZIANE MEHDI



Lors d'une présentation des grandes lignes du nouveau programme notifié par le ministère de l'habitat, Mohamed Menguelati a précisé que dans ce programme, figurent 3.500 logements ruraux, 1.500 logements publics promotionnels (LPP), 1.000 logements sociaux et autant d'unités destinées au programme AADL. En vue de remédier aux différentes distorsions du système urbain, de promouvoir l'habitat et de répondre au mieux aux attentes des citoyens de la wilaya, les services de la Dlep s'engagent à accélérer la cadence de réalisation des différents programmes d'habitat, a assuré le directeur de la Dlep, estimant que ce programme va inciter les acteurs locaux à oeuvrer pour la relance de l'économie locale, à réduire le déficit en logements, à renforcer l'offre en logement ainsi qu'à refaçonner le paysage urbain de la wilaya. La wilaya de Ghardaïa accuse un manque *"flagrant"* d'outils et d'entreprises de réalisation performantes, pour la concrétisation des différents programmes d'équipements publics et de logements, a fait savoir le même responsable à l'APS. Il a assuré qu'un appel est lancé aux entreprises d'autres wilayas pour venir contribuer à la réalisation de ce programme ambitieux qui devra générer des milliers de journées de travail. Au titre du programme de 201', la wilaya de Ghardaïa a également bénéficié de 30.000 parcelles destinées à l'auto-construction de logements individuels, avec une aide financière. Selon le directeur du logement et des équipements publics, le programme de logements individuels, très prisé localement, va permettre, outre l'organisation et la promotion du foncier rural, à travers la création de nouveaux pôles d'habitats et villages, de réduire le déficit en logements et répondre aux besoins de l'accroissement de la population.

Le lancement du programme va également contribuer à atténuer la tension sur le logement individuel, lutter contre les constructions insalubres et illicites.

B. M.

TIZI-OUZOU, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Bilan des productions de viandes rouges en 2013

Un volume de 98.300 quintaux de viandes rouges (toutes espèces confondues) a été produit en 2013 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, soit une progression de l'ordre de 4% comparativement à l'exercice 2012 qui s'était soldé par la production de 94.884 qx, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Avec 78.138 qx, la viande bovine détient une grande part de la quantité produite, contre 15.817 qx pour l'ovin et 4.057 pour le caprin, tel qu'il ressort du bilan du service de la production animale au niveau de la DSA, présenté par son responsable, Oukaci Ali. L'estimation de la production des viandes est le résultat du produit du gain moyen quotidien en viande (GMQ) de l'espèce animale considérée par la durée de son élevage, soit de la naissance à l'abattage, a expliqué M. Oukaci, précisant que cette production brute de viandes rouges est issue de 66.828 bovins, 140.000 ovins et quelque 37.873 caprins. L'augmentation est en fonction de l'évolution de la taille des cheptels, mais aussi de l'amélioration de la ration alimentaire, notamment des bovins, dont l'élevage se sédentarise de plus en plus, est-il indiqué. Durant l'année 2013, il a été produit également un volume global de 148.718 qx de viandes blanches, englobant le poulet, le lapin, la caille et la dinde, soit un écart positif de 13.700 qx par rapport à la quantité obtenue en 2012, représentant une évolution de 10% environ, due essentiellement à l'évolution des effectifs d'élevage avicole et cunicole, a fait remarquer le chargé des petits élevages au niveau de la DSA. En terme d'abattage, le bilan de l'inspection vétérinaire de la wilaya pour le même exercice fait état du contrôle sanitaire au niveau des abattoirs de 36.957 carcasses, dont 30.193 bovines, 5.484 ovines, 415 caprines et 865 équines.

APS

MASCARA, DÉVELOPPEMENT À MENAOUER

Lancement de plusieurs opérations

La commune de Menaouer dans la wilaya de Mascara a bénéficié de plusieurs opérations de développement dans divers secteurs, qui seront lancées prochainement, a indiqué le président d'APC, Habib Touta. Parmi ces opérations celles de raccordement de 15 villages au réseau d'assainissement, de voiries au village Ouled Bendouba et de réfection de trois écoles primaires aux villages Ouled El-Hadj et Aïn Tamda et dans la commune mère.

Cette collectivité locale verra également des travaux de confortement de la route nationale (RN 7) reliant les wilayas de Mascara et Relizane et de réhabilitation du chemin de wilaya (CW 15) menant à la commune de Oued El Abtal et de chemins vicinaux, dans le cadre du désenclavement de ses localités. En outre, des villages relevant de la commune seront dotés de salles de soins pour rapprocher les services sanitaires des citoyens. Les travaux de réalisation de ces structures seront lancés avant fin mars courant à Ouled Bendouba et Ouled Boualem. Par ailleurs, la Direction des ressources en eau de la wilaya a programmé la réalisation d'un forage, d'un réservoir et d'une conduite d'eau au profit des villages El-Bouazid, Remassa et Ouled El Hadj qui abritent au total 1.000 âmes. Pour leur part, les services de la wilaya ont approuvé la réhabilitation de trois bâtisses utilisées auparavant par la garde communale pour les reconvertir en structures de prestation de services. Le président d'APC a indiqué, à l'APS, que le wali de Mascara a approuvé, lors d'une visite effectuée la semaine dernière, la reconversion d'une de ces bâtisses en salle de soin à Ain Tamda et des deux autres siège pour les services des forêts et en polyclinique à Ouled El Hadj.

APS

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Agrément pour 17 projets de cinq zones d'expansion touristique

Des enveloppes importantes ont été dégagées pour parfaire l'aménagement et l'équipement des sites balnéaires et mettre en place les infrastructures de base, comme les routes, les réseaux énergétiques, d'assainissement et d'eau potable.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans le cadre de l'exploitation de cinq zones d'expansion touristique (ZET) sur les 10 que compte la wilaya d'Aïn-Témouchent, pas moins de 17 projets d'investissement touristique ont été agrées, dernièrement, a indiqué la Direction du tourisme et de l'artisanat, précisant que ces projets, devant générer 3.500 postes d'emplois directs, doteront la wilaya de 7.000 lits supplémentaires au niveau de ces ZET pour un volume d'investissement de plus de 41 milliards de dinars. Selon l'APS, ces ZET, respectivement celles de Bouzedjar, Terga, Chatt El-Hillal, Rachegoune et de Sassel bénéficieront d'hôtels et autres structures touristiques devant donner un nouveau souffle à cette wilaya qui constitue un échantillon prometteur en matière d'exploitation des schémas directeurs d'aménagement touristique, ajoutant que la wilaya d'Aïn-Témouchent dispose de 11 poches résiduelles à l'intérieur des ZET qui peuvent être exploitées pour peu que les promoteurs présentent des projets d'investissement structurants. Pour rappel, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a opté pour la libération graduelle de ces terrains résiduels au niveau des ZET pour booster l'investissement touristique.



Les propriétaires de terrain à l'intérieur de ces ZET peuvent réaliser des projets touristiques à condition que les réseaux soient disponibles, à l'instar de l'accessibilité, de l'AEP et l'électricité, outre l'offre de projets apportant un plus sur le plan hébergement et qualité touristique, a ajouté la même direction. Le nombre de ces ZET est passé de sept en 2010 à 10 actuellement. Sept de ces ZET ont vu leurs schémas directeurs d'aménagement touristique lancés pour s'achever incessamment, a indiqué l'APS, ajoutant que trois sites touristiques ont été érigés, en 2010, en zones d'expansion touristique. Il s'agit de la plage Madagh3 sur une superficie de 284 hectares avec au large les crêtes des îles Habibas. Les deux autres ZET sont à l'extrême ouest de la wilaya, à Oulhaça. Ce sont Sidi Yacoub, sa Zaouïa et ses criques, soit 240 ha et les mitoyennes plages l'une de sable et l'autre de galets, respectivement Ouardania et Malouze, soit 269 ha. Les autres ZET sont situées à Bouzedjar, Sbiâat, Hammam Bouhadjar, Rachegoune, Sidi Djelloul, Terga et Sassel. L'étude de délimitation de ces zones a été effectuée par l'Agence nationale de développement touristique (ANDT). Des enveloppes importantes ont été, dans cette optique, dégagées pour parfaire l'aménagement et l'équipement des sites balnéaires et mettre en place les infrastructures de base, comme les routes, les réseaux énergétiques, d'assainissement et d'eau potable, *"sans lesquelles il ne peut être question de susciter un quelconque intérêt des investisseurs"*, a souligné la Direction du Tourisme.

B. M.

CONSTANTINE, FAMILLES HABITANT DES SITES À RESTAURER

Relogement progressif imminent

Les familles habitant des sites concernés par les actions de restauration du patrimoine de la ville des Constantine, dans le cadre de l'évènement *"Constantine capitale 2015 de la culture arabe"*, seront progressivement relogés dès la semaine prochaine, a indiqué mardi dernier le wali, Hocine Ouadah. S'exprimant au cours d'une visite de travail dans plusieurs chantiers ouverts dans le cadre de cette manifestation, le wali a souligné *"l'urgence"* de faire libérer *"définitivement ou provisoirement"* ces lieux pour permettre aux entreprises chargées des travaux de restauration d'accomplir leur travail *"selon les normes et dans les délais impartis"*.
Soixante-dix entreprises désignées pour réaliser les travaux de restauration en plusieurs points de la ville *"n'attendent plus que l'évacuation des lieux ciblés pour entamer les chantiers"*, a relevé le wali, précisant que le relogement des familles se fera *"en fonction du planning des interventions devant être arrêté par les entreprises concernées"*. Une convention a été signée, dans le cadre de cette manifestation culturelle, entre la wilaya de Constantine et l'Office national de gestion des biens culturels protégés (OGEBC) à l'effet *"d'accompagner"* les travaux de restauration du patrimoine de la ville de Constantine aux plans technique, administratif et organisationnel, a rappelé M. Ouadah. Le relogement des familles résidant sur les sites concernés par la restauration fait partie d'une vaste opération de relogement des citoyens occupant la vieille ville de Constantine, et qui détiennent les récépissés remis dans le cadre de la formule des contrats programmes, a-t-il signalé.
Le wali, faisant part de la *"complexité"* des tâches à exécuter dans le cadre du chantier de l'évènement *"Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a néanmoins qualifié de* "bon" le rythme des travaux engagés sur le terrain.

APS

NAAMA, DISPOSITIF D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Création de 5.013 emplois en 2013

Pas moins de 5.013 emplois ont été créés en 2013 dans la wilaya de Naâma par le biais du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a indiqué la Direction locale de l'emploi.
Ces emplois, dont 3.263 postes ont été générés dans le secteur administratif et 2.834 dans le secteur économique, ont profité aux universitaires et techniciens supérieurs, les promus des établissements de la formation professionnelle et à des jeunes sans qualification, a précisé le chef de service de la gestion de la main-d'œuvre à la Direction de l'emploi, Tayeb Zahal.
L'agence locale de l'emploi a, de son côté, fait état de la réception, durant la même période, par ses quatre antennes à travers la wilaya, de 2.520 offres d'emplois, 1.304 offres dans le secteur privé, 1.142 dans le secteur public, et 74 autres émanant d'entreprises étrangères, contre un total de 22.000 demandes d'embauche, dont 7.400 formulées par la gent féminine.
Selon la même agence, 124 postulants ont été placés dans des postes permanents et 1.954 recrutés pour des emplois temporaires.
L'inspection de la fonction publique de Naâma, par souci de contribuer à l'absorption du chômage dans la région, a procédé à l'organisation de concours, sur diplômes et tests professionnels, pour 335 emplois au niveau de différents secteurs, a indiqué le responsable de l'inspection, Abdelouahab Samah.

APS

KHENCHELA

Production d'olives en léger recul

La production oléicole réalisée dans la wilaya de Khenchela au titre de la saison agricole 2012-2013 (30.000 quintaux) a été marquée par un léger recul, soit quelque 2.000 quintaux de moins par rapport à la saison précédente, a-t-on appris lundi auprès des services agricoles.
La baisse de la production oléicole s'explique essentiellement par les chutes de grêle qui avaient affecté les vergers d'oliviers situés au nord de la wilaya, selon la même source. En revanche, la production d'huile a connu une amélioration à la faveur de l'ouverture, dans le cadre des programmes de soutien à l'arboriculture, de trois nouvelles unités de trituration dans les communes de Khirane, de Chechar et d'El-Ouldja, selon la même source. La création d'autres huileries est envisagée dans les communes de Kaïs, de Bouhmama et de Yabous, a-t-on ajouté à la Direction des services agricoles, rappelant que la surface de l'olivaie de la wilaya de Khenchela est passée, ces dernières années de 1.500 à 8.000 hectares, dont 4.220 hectares sont entrés en production. L'intensification des campagnes de sensibilisation ciblant les agriculteurs et la mise en oeuvre du programme de vulgarisation agricole sont à l'origine de l'extension des superficies vouées à l'oléiculture dans cette wilaya.

ILLIZI

Opérations d'électrification agricole

Une enveloppe de plus de 140 millions DA a été réservée à la réalisation de 60 km de lignes électriques pour alimenter les zones agricoles dans différentes communes de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi auprès des services de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz centre).
L'opération, confiée à plusieurs entreprises, devra permettre de mettre fin aux problèmes d'absence d'électricité qui empêche un bon développement de l'activité agricole dans la région, a révélé le responsable de la distribution, Abdelkader Biter.
Elle devra permettre de couvrir l'ensemble des régions agricoles à l'instar des zones de Takbelt, d'El-Haloufa, et de la route de l'aéroport, au chef-lieu de wilaya, celles de Tadrert, Tigherghert et El-Mihane dans la région de Djanet, et d'autre régions agricoles de la wilaya, selon la même source.
Cette opération va impulser l'agriculture dans la wilaya d'Illizi en encourageant les agriculteurs à multiplier leurs efforts, afin d'assurer un essor de cette activité vitale dans la région, a-t-on indiqué.

APS

LIBYE

Le Niger voisin remet l'un des fils de Kadhafi aux autorités

Réfugié depuis septembre 2011 au Niger, Saadi est accusé par la Libye d'avoir commis plusieurs "crimes visant à maintenir son père au pouvoir". Saadi, un des fils de Mouammar Kadhafi, connu pour sa passion du football et réfugié au Niger, a été remis jeudi par Niamey à Tripoli qui l'accuse de meurtre et d'implication dans la répression de la révolte de 2011. "Saadi Kadhafi a été remis au gouvernement libyen le 6 mars, il est arrivé en Libye et est aux mains de la police judiciaire", a indiqué le gouvernement libyen dans un communiqué, avant de s'engager à traiter Saadi Kadhafi "conformément aux normes internationales sur le traitement des prisonniers".
Saadi Kadhafi, 40 ans, s'était réfugié au Niger en septembre 2011 peu avant la chute du régime de Mouammar Kadhafi, capturé puis tué dans sa ville natale de Syrte le 20 octobre 2011. Dès son arrivée à l'aéroport militaire de Miitiga dans la nuit, Saadi Kadhafi a été conduit, mains menottées et yeux bandés, vers la prison d'al-Hadhba à Tripoli, où sont détenus d'autres anciens dirigeants du régime déchu, a indiqué Khaled al-Chérif, vice-ministre de la Défense en charge de la prison, sur sa page Facebook. Des photos, publiées par les autorités de la prison et circulant sur les réseaux sociaux, le montrent alors qu'un homme lui rase la tête et la barbe à l'aide d'un rasoir électrique. Il est agenouillé en tenue bleue sur un matelas à même le sol, entouré de plusieurs hommes.

PROCESSUS DE NORMALISATION AVEC L'UE

Cuba accepte le principe

Cuba a accepté la proposition de reprise de dialogue formulée début février par l'Union européenne (UE), a annoncé jeudi le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez.
"Cuba accueille avec satisfaction cette proposition du 10 février de la Haute représentante (de l'UE Catherine Ashton), qui signifie la fin des relations unilatérales (des pays) de l'UE avec Cuba et qui accepte de commencer des négociations sur ce sujet", a affirmé le ministre lors d'une conférence de presse. Le 10 février dernier, les 28 pays de l'UE ont approuvé le processus visant à normaliser les relations avec Cuba, suspendu depuis plus de 10 ans, afin d'encourager La Havane à poursuivre les réformes dans le domaine des droits de l'homme. Ce processus pourrait durer "un an ou deux ans" si l'esprit dans lequel il est mené "est constructif", selon un responsable européen. L'UE avait suspendu sa coopération avec l'île communiste en 2003 après une vague de répression de l'opposition qui avait vu la condamnation à de lourdes peines de prison de 75 dissidents, libérés depuis.
Depuis la reprise d'un dialogue entre les deux parties en juin 2008, divers accords bilatéraux ont déjà été conclus entre Cuba et une quinzaine de pays de l'UE.

UKRAINE

La Crimée sur la voie de la partition

La Crimée a franchi, jeudi, une étape supplémentaire vers la partition de l'Ukraine en demandant à Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule à la Russie, alors que les Occidentaux annonçaient de nouvelles séries de sanctions économiques et diplomatiques visant Moscou.



Au même moment sur le terrain, 40 observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ont dû rebrousser chemin après avoir été empêchés par des hommes armés d'entrer en Crimée, contrôlée depuis le 28 février par des forces russes.Les électeurs de la Crimée, une péninsule de deux millions d'habitants à majorité russophone, stratégique pour Moscou, auront le choix, au cours d'un référendum prévu le 16 mars, entre un rattachement à la Russie ou une autonomie nettement renforcée, a indiqué, à l'AFP,, le député Grigori Ioffe.L'assemblée de cette république autonome avait jusqu'à présent projeté l'organisation le 30 mars d'un référendum prévoyant simplement un renforcement de son autonomie.L'organisation d'un référendum en Crimée sans l'accord de Kiev a été immédiatement dénoncée par les Etats-Unis, Barack Obama estimant qu'il *"violerait la Constitution ukrainienne et le droit international"*. Il a également été dénoncé par l'Union européenne et le président ukrainien par intérim, Olexandre Tourtchinov, qui a fustigé *"une farce, un crime contre l'Ukraine commis par les militaires russes"*. Et Kiev a lancé la procédure de dissolution du Parlement local de Crimée.Après plusieurs jours de réflexion, Washington et Bruxelles ont finalement dégainé l'arme des sanctions. Tout d'abord le président Barack Obama, engagé dans le bras de fer le plus tendu entre Occidentaux et Russes depuis la chute de l'URSS, qui a ordonné la mise en place de restrictions de visas *"sur un certain nombre de responsables et d'individus"* qui sont tenus pour *"responsables ou sont complices de menacer la souveraineté"* de l'Ukraine, selon la Maison-Blanche.Le président américain a, par ailleurs, signé un décret qui autorise des gels d'avoirs, visant potentiellement, la Maison-Blanche ne le précise pas, des responsables russes et ukrainiens.
Pour leur part, les dirigeants européens ont suspendu les négociations sur les visas avec la Russie et menacé de prendre davantage de sanctions, notamment économiques, si la situation continuait à se détériorer. A l'issue d'un sommet extraordinaire à Bruxelles, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a, par ailleurs, annoncé que l'UE allait signer l'accord d'association avec Kiev avant les élections du 25 mai en Ukraine. *"Nous signerons les volets politiques de l'accord très bientôt, avant les élections"*, a-t-il ajouté.Le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a annoncé que Kiev était prêt à signer cet accord *"dès que possible"*. C'est le refus par le régime du président Viktor Ianoukovitch, désormais déchu, de signer cet accord qui avait déclenché en novembre le début du mouvement de contestation, conduisant à une répression violente des manifestations par le pouvoir. Au moins 100 personnes avaient péri pendant les trois mois de contestation — une violence inédite en Europe depuis les guerres dans les Balkans — et le président Ianoukovitch avait été destitué par le Parlement trouvant ensuite refuge en Russie.

Iatseniouk à Bruxelles

L'annonce du Parlement de Crimée, dominé par des députés pro-russes et dont le *"Premier ministre"* Serguiï Axionov est poursuivi par Kiev pour *"séparatisme"*, est intervenue alors que les dirigeants européens se retrouvaient en urgence à Bruxelles pour un sommet extraordinaire consacré à l'Ukraine.
"Ce n'est pas seulement une crise entre l'Ukraine et la Russie , c'est une crise en Europe", a affirmé le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk. Se déclarant disposé à *"un réel débat"* avec la Russie , il s'est montré préoccupé par les derniers développements, notamment la reprise *"du blocage des forces navales ukrainiennes"* en Crimée.
Au siège du Conseil européen, les dirigeants de l'UE se sont tous alarmés de la situation. *"Nous devons envoyer un message très clair selon lequel ce qui se déroule est inacceptable et aura des conséquences"*, a souligné le Premier ministre britannique, David Cameron.
Mais le maître-mot des Européens reste plus que jamais *"la désescalade"*, c'est-à-dire la nécessité de *"faire baisser la tension"* afin que la crise ne débouche pas sur un conflit militaire.
Il faut exercer *"la pression la plus forte possible sur la Russie pour engager un processus de désescalade"*, a déclaré le président français François Hollande.
Pour leur part, les chefs des diplomaties russe et américaine Sergueï Lavrov et John Kerry, malgré trois rencontres en deux jours, ne sont pas parvenus à un accord permettant de sortir de la crise qui a pris une ampleur considérable fin février quand des forces russes ont pris le contrôle de la Crimé

R. I./Agences

MALI

Nouvelle opération antiterroriste de l'armée française

Dix terroristes d'al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi au nord-est du Mali lors d'une importante opération de l'armée française menée avec un drone Reaper, des Mirage 2000 et des hélicoptères Tigre.
Mardi soir, Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense , a du s'éclipser du dîner annuel du CRIF pour une raison bien particulière: le déclenchement par l'armée française d'une importante opération antiterroriste dans la vallée d'Amettetaï, au cœur de la région de l'Adrar des Ifoghas, ce massif montagneux au nord-est du Mali, sanctuaire des djihadistes, et qui fut le théâtre des plus violents combats de la guerre de 2013. *"Nous avions repéré une dizaine de djihadistes qui manipulaient des lance-roquettes autour d'une cache d'armes dans l'Adrar"*, explique le ministre de la Défense au Figaro. La mise en œuvre de moyens coordonnés a permis la *"neutralisation"* de dix terroristes d'AQMI, précise-t-il.Cette opération a pu être menée grâce à l'utilisation de l'un des deux drones américains Reaper, récemment acquis par la France et qui a effectué son premier vol opérationnel en janvier dernier depuis sa base de Nyamey, au Niger. D'une résolution optique supérieure à celle du drone Harfang, possédé depuis plusieurs années par l'armée française, le Reaper permet la détection des individus, souligne une bonne source. Des Mirage 2000 du dispositif Épervier en place à N'djamena, au Tchad, et des hélicoptères Tigre ayant décollé du Nord-Mali ont également été engagés.



COURTISÉ PAR DE GRANDS CLUBS ANGLAIS

L'OM a convaincu un jeune talent de ne pas céder

Page 14

UN CONTRAT DE SPONSORING A ÉTÉ SIGNÉ JEUDI À ALGER AVEC LA LFP

Mobilis s'offre les Ligues 1 et 2 professionnelles

Mobilis, l'opérateur téléphonique, sera désormais le nouveau sponsor du Championnat national avec ses deux Ligues professionnelles 1 et 2. Un contrat de sponsoring a été signé, jeudi à Alger, entre cet opérateur et la Ligue nationale de football.

Page 12



EQUIPE NATIONALE

La liste des 23, un casse-tête pour Halilhodzic

A moins de 100 jours de la Coupe du monde de football, le choix des 23 joueurs de la sélection algérienne qui vont disputer le rendez-vous brésilien (12 juin-13 juillet) devient un "casse-tête" pour le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui a vu ses cartes chamboulées, après le "bon rendement" de ses joueurs face à la Slovénie en match amical (victoire 2-0) mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Page 13

UN CONTRAT DE SPONSORING A ÉTÉ SIGNÉ JEUDI À ALGER AVEC LA LFP

Mobilis s'offre les Ligues 1 et 2 professionnelles

Mobilis, l'opérateur téléphonique, sera désormais le nouveau sponsor du Championnat national avec ses deux Ligues professionnelles 1 et 2. Un contrat de sponsoring a été signé, jeudi à Alger, entre cet opérateur et la Ligue nationale de football.

PAR MOURAD SALHI

Ce contrat portera sur trois saison, soit jusqu'à 2017, avec effet immédiat. Autrement dit, Mobilis sera le sponsor officiel des deux ligue une et deux à partir de la 22e journée, prévue ce week-end. *« Avec ce nouveau contrat, Mobilis confirme encore une fois son intérêt au sport algérien d'une manière générale et au football en particulier. Mobilis avait déjà sponsorisé la Supercoupe d'Algérie dont le contrat s'étalera encore sur trois années. Ce parrainage confirme l'intérêt que porte Mobilis au développement du sport national toutes disciplines confondues. Je profite de cette occasion pour dire que cet argent sera distribué directement aux clubs des deux Ligues d'une manière transparente »*, a indiqué le président de la Ligue nationale de football (LFP) Mahfoud Kerbadj. Pour le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, qui a assisté à cette cérémonie qui s'est tenue au niveau de la direction générale de Mobilis à Bab Ezzouar, *« ce contrat constitue un moment historique pour le football national. Cela confirme, selon lui, l'intérêt des sociétés nationales pour le sport. C'est notre travail de chercher des sponsors pour nos clubs »*, a-t-il dit tout en confirmant également que cet argent sera versé équitablement dans les caisses des clubs professionnels.



Le président-directeur général de Mobilis, Saâda Damma, confirme, quant à lui, que ce parrainage a un sens plus global dans l'accompagnement du football national. Pour ce responsable, Mobilis n'a jamais lésiné sur les moyens pour aider les clubs algériens. Mais cette fois-ci, dira-t-il, le partenariat ne se résume pas à un ou deux clubs mais il touchera plutôt l'ensemble des clubs professionnels. *« Cela confirme l'engagement de Mobilis, soutenir le sport algérien en général et le football en particulier. Une action qui reflète également la valeur de Mobilis de partage. Par cette action, Mobilis sera partout en Algérie »*, a-t-il indiqué. Ce même responsable n'a pas raté cette occasion pour rappeler à l'assistance les différentes actions menées par Mobilis depuis 2012. *« Après une expérience réussie avec le Comité Olympique algérien (COA), Mobilis s'est étalé sur d'autres sport comme le judo et l'Athlétisme en sponsorisant pas mal d'événements. C'est grâce à notre operateur que le marathon d'Alger a repris ses droits »*, a-t-il indiqué. Il y lieu de signaler que cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de la télévision algérienne, Toufik Kheladi, et d'un représentant du ministère de la Jeunesse et des sport (MJS), ainsi que d'autres invités. A la fin de la cérémonie, l'opérateur Mobilis a honoré le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

M. S.

LIGUE 1 (22E JOURNÉE)

JSK-ASO à l'affiche, la JSMB veut confirmer

La 22e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue aujourd'hui, sera marquée par le déplacement de l'ASO Chlef à Tizi Ouzou pour donner à la JS kabylie, alors que la lanterne rouge, la JSM Bejaïa est appelée à confirmer à El Eulma face au MCEE.

La JS Kabylie (4e, 34 pts), battue samedi dernier à Béjaïa lors du derby de la région face à la JSM Béjaïa (16e, 16 pts), recevra dans son antre du 1er novembre la formation de l'ASO Chlef (7e, 31 pts), en perte de vitesse, après deux défaites de rang, dont une à domicile face au MC Alger (1-0), lors de la précédente journée.

Les joueurs d'Azzedine Aït Djoudi devront impérativement réagir pour ne pas hypothéquer leurs chances de jouer pour une place sur le podium.

De l'autre côté, un autre faux pas du club chélifien pourrait anéantir les espoirs des coéquipiers de Mohamed Messaoud de terminer la saison dans une place honorable.

Le MCE Eulma (5e, 32 pts), auteur d'un carton face au CSC, recevra la JSMB, qui aspire à sauver sa peau de la relégation.

Les protégés du président Arres Harada, invaincus depuis quatre matches, partiront favoris, même s'ils devront rester vigilants devant les Béjaouis, qui ont montré de bonnes dispositions lors du derby de la Kabylie face à la JSK.

Les joueurs de Hassan Hammouche seront appelés ainsi à confirmer leur succès, devant une formation du MCEE, intraitable à domicile.

Le RC Arbaâ (8e, 30 pts), vainqueur de l'ES Sétif (1-0), se rendra à Bordj Bou Arreridj pour croiser le fer avec le CABBA (15e, 17 pts), qui lutte pour son maintien.

Une autre fausse manœuvre des joueurs de Mustapha Biskri, sur le départ, pourrait sérieusement hypothéquer les chances de la formation de Bordj dans la course pour son maintien parmi l'élite.

L'USM Harrach (10e, 28 pts), dont le président Mohamed Laib est revenu aux affaires du club, recevra le CRB Ain Fekroun (14e, 20 pts), avec la ferme intention de l'emporter pour quitter le ventre mou du classement, et s'approcher davantage du maintien.

Le CRBAF, premier relégable, devra négocier à bon compte cette rencontre pour décrocher un bon résultat qui lui permettrait de continuer sa mission de sauvetage dans la sérénité.

Le stade de l'unité maghrébine de Béjaïa abritera une rencontre entre deux mal-classés, le MO Béjaia (11e, 24 pts) et le MC Oran (12e, 21 pts), dans un match à "six points" pour les deux protagonistes.

Le CR Belouizdad (13e, 21 pts), qui a renoué avec la victoire sous la houlette du duo Henkouche-Yahi, se déplacera à Béchar pour croiser le fer avec la JS Saoura (9e, 29 pts), dans une mission difficile pour les "rouge et blanc".

TOURNOI NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ À ADRAR

Quatre clubs présents

Quatre clubs sportifs prennent part au tournoi national de football féminin qui a débuté jeudi à Adrar, organisé par la direction locale de la jeunesse et des sports. Durant trois jours, les clubs des wilayas d'Alger, Béjaïa Ghardaïa et Adrar prendront part à cette manifestation sportive qui vise à encourager le sport féminin et à déceler de nouveaux talents, selon les organisateurs.

Une ambiance festive a marqué la cérémonie d'ouverture de cette compétition qui se déroule au complexe sportif 12-Février, en présence des autorités locales, de figures sportives, et d'un publique nombreux.

La première journée du tournoi, qui comporte deux rencontres opposant Adrar à Ghardaïa et Bejaia à Alger, a vu une large présence de spectateurs sur les gradins du stade, notamment des spectatrices.

Le programme de cette manifestation, qui rassemble une centaine de sportifs et encadreurs, comporte aussi des animations folkloriques, des circuits touristiques et des soirées musicales, selon les organisateurs.

APS

GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2014

Le grand départ aujourd'hui à Sidi Fredj

Le départ du Grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC-2014), prévu du 8 au 29 mars, sera donné dimanche à partir de l'hôtel El-Marsa à Sidi Fredj (Alger), avec la participation de 21 équipes représentant 16 pays, sur un parcours total de plus de 2.000 Km.

Le GTAC-2014 devant se dérouler à travers 22 wilayas du pays, traversera cette année près de 450 communes, avec la présence de 170 coureurs représentant 12 formations européennes, quatre africaines, quatre algériennes et une seule équipe asiatique.

La Fédération algérienne de cyclisme et l'organisateur du GTAC-2014 (Nord-Sud organisation), ont mis tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette 4e édition record qui comprend 20 étapes avec neuf épreuves.

Ces épreuves permettront aux équipes africaines de récolter le maximum de points en vue des prochaines échéances sportives dont les championnats du monde de cyclisme sur route, prévu du 20 au 28 septembre à Ponferrada en Espagne et les jeux olympiques de Rio De Janeiro-2016.

Le circuit adopté pour le Tour d'Algérie-2014 comprendra, cette fois-ci, des régions de l'Ouest du pays. Les coureurs prendront le départ de Sidi Fredj et passeront par les wilayas d'Ain-Defla, Oran, Mostaganem, Ain-Temouchent, Mascara et Sidi Bel-Abbes.

Parmi les pays participant à la quatrième édition du Grand Tour d'Algérie 2014 figurent, outre l'Algérie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Erythrée, le Maroc et le Singapour. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le GTAC est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur anti-dopage.

Pour ce faire, la FAC a inscrit également les Tours de Blida (16-18 mars), de Sétif (19-21 mars) et Constantine (22-24 mars) dans le calendrier de l'UCI-Africa Tour.

Pour le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, le Grand Tour d'Algérie 2014 sera l'occasion pour donner une nouvelle impulsion au cyclisme national

"La Fédération algérienne de cyclisme veut apporter, en collaboration avec Nord Sud Organisation (NSO), au plus grand nombre de spectateurs les moyens de vivre leur passion. Le Tour d'Algérie a commencé par une petite fête avant de devenir un évènement que tout le monde attend", a déclaré Fezouine lors d'une conférence de presse animée à Alger, à quatre jours du départ du GTAC-2014.

De son côté, le directeur du GTAC-2014, Rabah Ouchaoua, a indiqué que toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet évènement.

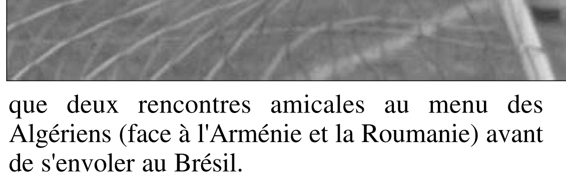
"Le Grand Tour d'Algérie est un défi qu'il faut réussir avec la contribution de tous les partenaires publics et privés. La caravane de cette année va passer à plus de 600 personnes, ce qui est énorme pour un tel évènement", a précisé Ouchaoua. Le GTAC-2014 est marqué par des étapes de montagne, où les coureurs auront à "grimper" plusieurs cols de 3e et 1re catégories, dont la montée de Santa-Cruz à Oran et le Mont de Chréa qui culmine à 1.550 mètres d'altitude (Blida).

APS

EQUIPE NATIONALE

La liste des 23, un casse-tête pour Halilhodzic

A moins de 100 jours de la Coupe du monde de football, le choix des 23 joueurs de la sélection algérienne qui vont disputer le rendez-vous brésilien (12 juin-13 juillet) devient un "casse-tête" pour le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui a vu ses cartes chamboulées après le "bon rendement" de ses joueurs face à la Slovénie en match amical (victoire 2-0) mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Le coach national, lui même, l'a reconnu dans ses déclarations d'après match, en affirmant qu'il s'attendait à *"une mission difficile"* pour dresser la liste finale des joueurs qui seront concernés par la fête planétaire à laquelle l'Algérie participera pour la deuxième fois de rang et la quatrième de son histoire. Face à la Slovénie, les coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra, ont présenté une bonne copie, selon les observateurs. Leur production est de bon augure en prévision de la coupe du monde, de l'avis aussi du patron technique de la sélection. Pourtant, le onze aligné par le technicien bosnien a connu des nouveautés, comme l'apparition pour la première fois de l'arrière-droit, Aissa Mandi (Reims, France), et le milieu Nabil Bentaleb (Tottenham, Angleterre). Idem pour le milieu offensif, Zinedine Ferhat (USM Alger), sauf que ce dernier a fait son entrée en cours de jeu (61e minute).

D'autres joueurs comptabilisant, jusque là, peu de rencontres sous les couleurs des Verts, ont eu, cette fois-ci, la chance de débuter le match, à l'image de Lyacine Cadamuro (Real Majorque, Espagne), Faouzi Ghoulam (Naples, Italie), Amine Zemamouche (USM Alger) et Abdelmoumen Djabou (Club Africain, Tunisie).

La ''bataille'' se poursuivra en clubs

Les six joueurs en question ont donné *"pleine satisfaction"*, a affirmé l'entraîneur national, qui a voulu profiter de cette joute amicale pour mieux connaître certains éléments, surtout qu'il ne reste que deux rencontres amicales au menu des Algériens (face à l'Arménie et la Roumanie) avant de s'envoler au Brésil.

C'est la raison pour laquelle des cadres de l'équipe, à l'image de Carl Medjani, Medhi Lacen, Adlène Guedioura, Foued Kadir, Rais Mbolhi, Yacine Brahimi, ou même Rafik Halliche, n'ont pas été alignés d'entrée, ou n'ayant pas pris carrément part au match.

Et comme Halilhodzic a laissé entendre que les titulaires dans ce match face à la Slovénie ont saisi leurs chances, la concurrence est relancée de plus belle dans l'effectif de l'équipe nationale, et ce, au niveau de tous les compartiments. Les prochaines semaines seront ainsi décisives pour la plupart des joueurs de l'équipe nationale dans la course à une place dans la liste des 23. Le staff technique va les suivre au niveau de leurs clubs respectifs, vu que leur prochain rassemblement n'est prévu que pour le 22 mai.

Halilhodzic n'aura, par la suite, que quelques jours pour transmettre sa liste finale à la fédération internationale de football (FIFA), qui a retenu le 4 juin comme dernier délai à cette opération.

Lors du Mondial brésilien, les Verts affronteront respectivement, la Belgique, la Corée du Sud et la Russie au premier tour pour le compte du groupe H.

Les joueurs parlent de la victoire face à la Slovénie

Madjid Bouguerra : "Test réussi"

"C'est toujours bon de se frotter à des équipes européennes à la veille d'une grande compétition, comme la prochaine Coupe du Monde au Brésil, car il s'agit d'une expérience enrichissante, aussi bien pour nous, les joueurs, que le sélectionneur national. Avec la Slovénie, les choses se sont très bien passées et j'espère qu'il en sera autant face à l'Arménie et la Roumanie."

Faouzi Ghoulam : "Une bonne expérience"

"Jouer contre la Slovénie a été une bonne expérience pour nous, à la veille de la prochaine Coupe du Monde, car il s'agit d'une équipe européenne, dont le style de jeu se rapproche, plus ou moins, de celui de la Russie et de la Belgique, deux de nos futurs adversaires dans le groupe H. Sur le plan personnel, j'avoue être content de jouer de plus en plus souvent en Equipe nationale. C'est vraiment une très bonne chose pour moi, en attendant bien sûr de m'y imposer comme titulaire à part entière, qui demeure mon premier objectif avant la prochaine Coupe du Monde. Ce qui, je ne le cache pas, reste assez difficile en présence d'un sérieux concurrent comme Djamel-Eddine Mesbah. J'espère devenir titulaire également en club, car ce n'est pas encore le cas actuellement."

Liassine Cadamuro : "Nous avons bien entamé la préparation"

"A travers cette belle victoire contre la Slovénie, on peut dire que nous avons bien démarré la phase préparatoire pour la Coupe du Monde, en attendant, bien sûr, de confirmer notre bonne santé contre l'Arménie et la Roumanie. Sur le plan personnel, j'estime m'être relativement bien débrouillé sur le terrain. En tout cas, en ce qui me concerne, je me suis senti parfaitement à l'aise, et comme jamais auparavant. Pour revenir au match contre la Slovénie, je dirai que notre équipe a prouvé qu'elle avait du potentiel et qu'il faudra vraiment compter avec elle. Seulement, pour être vraiment au top d'ici au coup d'envoi de la prochaine Coupe du Monde, elle doit continuer à travailler, en mettant à profit les prochaines semaines de préparation pour se perfectionner davantage et sur tous les plans."

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BOXE (JUNIORS GARÇONS)

Huit Algériens en finale

Huit pugilistes de la sélection algérienne masculine (juniors), sur les neuf engagés, se sont qualifiés pour les finales de la 4e édition des championnats d'Afrique de boxe, à l'issue des demi-finales disputées jeudi au palais polyvalent de sports de Yaoundé au Cameroun.

Il s'agit de Aït Beka Jugurtha (52 kg), Tamma Salem (56 kg), Kramou Chemseddine (60 kg), Lameche Azzedine (64 kg), Omani Waeel (69 kg), Charef Koussaila (81 kg), Bouzid Youcef (91kg) et Ouarzeddine Amar Adlane (+91 kg).

"Nous avons placé huit des neuf boxeurs engagés dans cette compétition africaine. Ils ont réussi à cette performance, en éliminant notamment des adversaires égyptiens, marocains et tunisiens. Le tirage au sort nous a favorisé dans les deux premiers tours, mais à partir des quarts de finale, le niveau a complètement évolué", a déclaré à l'APS l'entraîneur-adjoint de la sélection nationale des juniors, Ouhib Mourad, joint par téléphone. Néanmoins, l'entraîneur-adjoint s'est dit conscient que la tâche ne sera pas simple lors des finales qui auront lieu demain vendredi. *"La concurrence sera comme d'habitude féroce face aux Tunisiens, qui seront nos adversaires dans les catégories de 60 kg et 69 kg, mais également les Egyptiens, dans les catégories des 81 Kg et +91 kg. Les Mauriciens seront nos adversaires dans les catégories des 52 kg et 56 kg"*, a-t- il précisé

Concernant les chances des boxeurs algériens lors des finales de vendredi, Mourad Ouhib s'est montré *"optimiste mais prudent"*.

"Pour cette compétition, l'Algérie a des chances de s'adjuger des médailles importantes puisque la sélection est engagée sur huit catégories de poids. Notre objectif est de remporter le maximum de médailles", a-t- il conclu.

APS

PSG

Ménez plaît à l'Atletico

Comme nous vous l'indiquions jeudi, Jérémy Ménez (26 ans, 11 matchs et 2 buts en Ligue 1 cette saison) va quitter le Paris Saint-Germain en fin de saison, à l'issue de son contrat. Selon le quotidien AS, l'attaquant parisien intéresse notamment l'Atletico Madrid pour remplacer Cristian Rodriguez, désireux de quitter le club l'été prochain en raison de son faible temps de jeu. Reste à savoir si l'international français a les moyens de s'imposer comme titulaire chez les.

NANTES

Recrutement interdit jusqu'en juin 2015

Comme pressenti depuis plusieurs mois, le FC Nantes est interdit de recrutement pour les deux prochains mercatos. Le Tribunal Fédéral Suisse a rejeté le recours du 15e de Ligue 1. Les Canaris sont condamnés pour avoir incité l'attaquant Ismaël Bangoura à rompre unilatéralement son contrat avec le club émirati d'Al-Nasr afin de rejoindre le FCN en 2012.
En plus de ne pas pouvoir recruter jusqu'en juin 2015, Nantes doit également verser 4,5 millions

MAN CITY

Nasri va discuter prolongation

Sous contrat jusqu'en juin 2015, le milieu offensif Samir Nasri (26 ans, 22 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) est bien parti pour prolonger à Manchester City. Ses dirigeants ont l'intention d'entamer des discussions prochainement et l'international français ne semble pas avoir envie de partir. "Je sais que c'est prévu. Les dirigeants ont appelé mon agent pour lui dire qu'il fallait qu'on discute, a confié l'ancien Marseillais à L'Equipe. Quand tu es heureux quelque part, je ne vois pas pourquoi tu devrais changer d'horizon." En cas d'échec, les Citizens pourraient chercher à s'en séparer l'été prochain alors qu'il ne lui restera plus qu'un an de contrat.

REAL

Raul futur entraîneur pour Valdano

A 36 ans, Raul effectue sans doute sa dernière saison sous les couleurs d'Al-Sadd. Pour Jorge Valdano, l'attaquant du club qatari sera l'entraîneur du Real Madrid dans les années à venir.
"Raul est destiné à devenir le Guardiola du Real Madrid mais avec sa propre identité, a expliqué l'ancien directeur sportif dans des propos rapportés par Marca. Je crois qu'il se prépare actuellement pour cela et je suis impatient de le voir à l'oeuvre. Il donnera une âme à Madrid." Rappelons que Raul a joué au Real dans les années 1990-2000.

CHELSEA

Mourinho pas insensible à Balotelli

Après six premiers mois convaincants au Milan AC, Mario Balotelli (23 ans, 18 matchs et 10 buts en Serie A cette saison) n'est pas vraiment arrivé à confirmer cette année. Ce qui n'empêche pas José Mourinho de souhaiter retravailler avec Super Mario. "Dans le football, vous ne connaissez jamais votre avenir. Balotelli est dans un grand club pour le moment, mais dans le futur... on ne sait jamais. Ils veulent garder les meilleurs joueurs, surtout les italiens. Mais Mario a déjà joué dans le championnat anglais, a rappelé l'entraîneur portugais sur Yahoo. Je ne deviendrais pas manager de Milan ou de l'équipe d'Italie, mais c'est un bon garçon... quelqu'un avec qui j'aimerais à nouveau travailler." L'ex-Citizen pourrait donc être l'attaquant tant désiré par Chelsea l'été prochain.

FC BARCELONE

Man City veut casser sa tirelire pour Messi... une aubaine pour faire exploser son salaire ?

Lionel Messi découvrira-t-il la Premier League la saison prochaine ? Alors que Manchester City serait décidé à proposer 200 millions d'euros, l'attaquant du FC Barcelone devrait en profiter pour renégocier le meilleur salaire possible.

Comme nous vous l'indiquions il y a quelques semaines, le nouveau président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu assurait que Lionel Messi (26 ans) devrait prochainement signer une nouvelle prolongation de son contrat, assortie d'une importante revalorisation salariale.
«Pour le renouvellement du contrat de Messi, je ne peux pas dire quand il va se faire. Nous essayons de garder tout en privé. Leo est le numéro un dans le monde et nous avant l'intention de le payer comme il le mérite. On veut le rendre heureux. Nos fans peuvent être rassurés, nous allons garder Messi ici pendant de nombreuses années. Il n'est pas à vendre», indiquait Bartomeu à Sky Sport.



City prêt à une folie pour Messi ?

Déclaré intransférable, l'attaquant catalan suscite pourtant toujours autant la convoitise des clubs les plus riches. Le Paris Saint-Germain avait notamment été annoncé sur les rangs ces derniers temps, avant que le président Nasser Al-Khelaïfi ne fasse une mise au point en affirmant qu'il n'était pas intéressé. Ce qui ne semble pas être le cas de Manchester City qui, selon les informations d'El Confidencial, serait prêt à payer la clause libératoire de l'international argentin, soit 200 millions d'euros ! Un montant absolument ahurissant qui ferait de la star blaugrana le joueur le plus cher de l'histoire du football devant Cristiano Ronaldo et ses 94 millions.Mais Messi n'étant a priori pas partant, l'intérêt des Citizens devrait surtout lui permettre de faire monter les enchères pour négocier une belle augmentation de salaire. Emargeant actuellement à 16 M par an alors que les dirigeants mancuniens lui en proposeraient 9 de plus, la Pulga devrait vraisemblablement obtenir de la part du Barça un salaire d'au moins 20 millions d'euros, ce qui le ferait pour le coup passer devant les 17 millions de son rival madrilène...

D. Alves sur le marché

Arrivé en 2008 au FC Barcelone, le latéral droit Daniel Alves (30 ans, 17 matchs et 2 buts en Liga cette saison) pourrait faire ses valises en fin de saison. En fin de contrat en juin 2015, l'international brésilien n'a toujours pas prolongé et le Barça serait prêt à étudier toutes les offres intéressantes l'été prochain, selon le quotidien espagnol Marca. L'Auriverde ne devrait pas manquer de courtisans.

COURTISÉ PAR DE GRANDS CLUBS ANGLAIS

L'OM a convaincu un jeune talent de ne pas céder

Courtisé par de grands clubs étrangers, Maxime Lopez va finalement poursuivre son aventure à l'Olympique de Marseille. Le jeune milieu offensif doit normalement signer un premier contrat professionnel de trois ans avec l'OM. Ouf !
Maxime Lopez (16 ans) n'a pas encore évolué avec l'équipe première de l'Olympique de Marseille, mais son dossier a agité le club phocéen en coulisses ces dernières semaines. Considéré comme l'un des grands espoirs du centre de formation, le milieu de terrain offensif des U17 de l'OM figure sur les tablettes de plusieurs cadors anglais. Manchester City, Chelsea et Liverpool avaient en effet l'intention de passer à l'offensive l'été prochain.

Déjà avec les U19 en Youth League

Le talent de la jeune pépite olympienne, qui a participé avec les U19 à la Youth League (l'équivalent de la Ligue des Champions pour les jeunes) cette saison, n'a pas échappé aux trois formations de Premier League. De quoi inquiéter les dirigeants olympiens puisque celles-ci avaient largement les moyens de lui proposer des conditions financières bien plus alléchantes, alors qu'il est actuellement lié à l'OM par une convention jusqu'en juin 2015. *«Si un club étranger propose 20 000 par mois à un môme de 16 ans, plus une blinde aux parents, on fait quoi ? C'est la loi du foot-business, mais on espère bien qu'il fera le choix du cœur»* , indiquait récemment un membre du centre Robert Louis-Dreyfus. Et l'OM a visiblement trouvé les arguments pour le convaincre de faire le choix du coeur !
Un premier contrat pro bientôt signé
Selon La Provence, Maxime Lopez va prochainement parapher un premier contrat professionnel de trois ans avec son club formateur. Cela serait une très bonne nouvelle pour le club phocéen, qui souhaite s'appuyer à l'avenir sur les jeunes pousses de son centre de formation. Voir partir l'un de ses meilleurs éléments aurait été un premier constat d'échec pour les Olympiens. Reste désormais à les lancer un jour dans le grand bain, comme ce fut le cas avec Samir Nasri en 2004.
Et vous, que pensez-vous de ce dossier Maxime Lopez ? Pour en débattre, rendez-vous ci-dessous dans l'espace «Publiez un commentaire».



EXPOSITION COLLECTIVE À LA GALERIE DU PALAIS DE LA CULTURE

Emouvant hommage à l'artiste peintre Aïcha Haddad

En guise d'hommage à la plasticienne moudjahida, une exposition collective a été inaugurée mercredi dernier, à la galerie du Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger, qui porte d'ailleurs son nom, et ce, afin que la nouvelle génération d'artistes et les amoureux de noble art prennent conscience des itinéraires et parcours des hommes et femmes engagés pour que l'Algérie soit indépendante durant la colonisation et après l'Indépendance.

PAR IDIR AMMOUR

Toutefois, le vernissage s'est déroulé en présence d'une pléiade d'artistes de différentes générations où poésies et témoignages émouvants se sont succédé. L'exposition met en exergue l'ingéniosité et la fibre artistique des peintres inscrits à cette manifestation. Huit artistes plasticiennes, dont les œuvres illuminaient les cimaises de la galerie Baya, pour la plupart autodidactes comme l'était la regrettée Aïcha Haddad, disparue en 2005, ont évoqué la personnalité remarquable de la défunte à travers des souvenirs inépuisables. *"Aïcha Haddad et son amie l'artiste peintre Baya se ressemblaient comme deux gouttes d'eau. Ce qui les distinguait c'était leur grande modestie. Elles parlaient peu mais toujours avec sagesse et pertinence"*, a notamment souligné Nehab Sabrina, une des exposantes. La participation à la guerre de Libération nationale d'Aïcha Haddad que l'on surnommait *"la moudjahida"* a été également évoquée par les participants. *"Elle ne s'en vantait jamais et ses élèves l'ignoraient souvent"*, a témoigné la même intervenante. *"Elle était tout simplement d'une grande douceur"*, s'est émue une participante qui se souvient de la sollicitude maternelle dont l'artiste disparue savait entourer tous ceux qui travaillaient avec elle. L'assistance, venue en nombre découvrir les œuvres de différentes factures de l'exposition, a ensuite chaleureusement applaudi aux accents puissants de la poétesse et plasticienne Inam Bayoud qui, à cette occasion, a déclamé des poèmes inédits de son nouveau recueil. Aquarelle, huile sur toile, peinture acrylique, l'exposition décline un ensemble de techniques au résultat *"saisissant"*, ont jugé les visiteurs connaisseurs ou profanes. Ghlamallah Nariman a étonné plus d'un avec un ensemble de toiles représentant... la chaussure dans tous ses états. *"J'avais envie de présenter une construction picturale dans son dynamisme"*, a déclaré la créatrice, ajoutant : *"Nous sommes toujours dans nos petits souliers, c'est la vitrine de la vie."* Les huiles sur papier de Sahraoui Karima, abordant des thèmes actuels et douloureux en ocre, noir et blanc tranchaient durement sur les travaux lumineux et pleins de fraîcheur, parfois naïfs des autres exposantes, notamment ceux de Djoha Baoudj, Chafika Bendali, Ahlam Kourdoughli, Houria Menaa,Sabrina Nehab et Hassina Zahaf. Aïcha Haddad est née en 1937 à Bordj Bou-Arréridj. Cette moudjahida, envoûtée dès son plus jeune âge par tout ce qui touche à l'art, s'élance une fois l'indépendance retrouvée dans le dessin et la peinture avec une prédilection pour la miniature. Artiste prolifique, méticuleuse et sensible, Aicha Haddad a gravé en lettre d'or son nom aux côtés Mohamed Racim et Ali Ali-Khodja, des figures de proues dans l'art de la miniature. Elle s'est éteinte en 2005, à l'âge de 68 ans, à la suite d'une longue maladie.



L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE NATIONALE SUR DES BASES ACADÉMIQUES SOULIGNÉE À TAMANRASSET

Une initiative visant à dépoussiérer et à valoriser des pans de l'Histoire nationale

Les participants à une journée d'étude sur les résistances populaires dans l'Ahaggar ont mis l'accent, jeudi à Tamanrasset, sur la nécessité de s'intéresser à l'écriture de l'Histoire nationale sur des bases académiques. Les intervenants ont, lors de cette rencontre initiée par la direction régionale de la communication, de l'information et de l'orientation de la 6ème région militaire (6e RM), ont insisté sur la nécessité d'accorder à l'étude de l'Histoire l'intérêt voulu, et à son écriture, *"en toute objectivité"*, sur des bases académiques, devant permettre aux générations montantes de s'enquérir des différentes luttes menées par le peuple algérien contre le colonialisme pour le recouvrement de sa souveraineté. Les interventions présentées lors de cette rencontre ouverte par le chef d'état-major de la 6e RM, le général Omar Kerboua, se sont articulées autour des visées de la France coloniale sur le Sud du pays et de ses velléités de séparation du Sahara du reste du territoire national. A ce propos, Lahcèn Zeghidi, chercheur et enseignant d'histoire à l'université d'Alger, a souligné l'importance de la région de l'Ahaggar dans les visées expansionnistes du colonialisme français dans la région, cherchant, au vu de sa position géographique stratégique, à asseoir sa domination sur les régions des Ajjer et de l'Ahaggar. M. Zeghidi a, à cette occasion, mis en valeur les différentes épopées et résistances populaires menées dans le Sud du pays et leur contribution au renforcement de l'unité et de la cohésion nationales, face à la puissance coloniale. Mebarek Kedida, enseignant au centre universitaire de Tamanrasset, a, de son côté, mis en exergue le ferme rejet du colonialisme manifesté par la population locale, à travers notamment les batailles héroïques menées dans la région, dont celles de Tit et Almen, en 1901 et 1905 respectivement, avant de dénoncer les exactions tellement odieuses perpétrées à l'encontre de la population du Sahara et de l'environnement, qu'elles sont considérées comme des crimes contre l'humanité. Le directeur régional de la communication et de l'information à la 6e RM, le colonel Lamine Gherbi, a souligné, dans son intervention, la nécessité d'approfondir les recherches de sorte à permettre une étude académique de l'important fond documentaire traitant des résistances populaires, avant d'appeler à poursuivre l'enregistrement des témoignages vivants en tant que source essentielle d'écriture de l'Histoire. Organisée à la maison de la culture de Tamanrasset, la rencontre a regroupé des cadres de la 6e RM, des Moudjahidine et notables de la région, ainsi que des chercheurs en histoire. Les participants ont salué ce type d'initiatives visant à dépoussiérer et à valoriser des pans de l'Histoire nationale.

COMMÉMORATION DU 20E ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT D'AHMED ET RABAH ASSELAH

L'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger marque ce douloureux événement

Un hommage, décliné en différentes formes d'expression artistique, a été rendu mercredi dernier à Alger à l'ancien directeur de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger, Ahmed Asselah, et à son fils Rabah tous deux assassinés en 1994. Pour marquer ce douloureux événement qui avait bouleversé la petite communauté de l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, enseignants comme étudiants, une grande fresque collective composée de peintures et de photographies a été réalisée avec le concours des élèves de l'Ecole et des amis de l'ancien directeur assassiné. Près de 700 peintures, photographies et poèmes ont été ainsi rassemblés pour tapisser la salle de conférence de l'Ecole. Composée essentiellement de portraits d'Ahmed Asselah réalisés avec différentes techniques de peintures ou de collage, cette fresque intitulée, *"20 ans Asselah"*, comporte également des témoignages et reconnaissances à *"celui qui a permis une confrontation fertile de l'action artistique et de la réalité"*, ainsi que l'écrit le peintre Denis Martinez pour résumer le parcours de l'ancien directeur. Le souvenir de Anissa Assellah — épouse de Ahmed et mère de Rabah décédée en 2000 — a été associé à cet hommage et a été évoqué par les poètes Samira Negrouche et Abderahmane Djelfaoui qui ont déclamé des poèmes, *"contre l'oubli"*, à la mémoire de tous les *"martyrs de l'expression artistique"*. La musique était aussi au rendez-vous de cette commémoration avec un groupe de percussionnistes nouvellement formé,*"Hakim Weshabou"*, cinq joueurs de jambé, qui avait personnellement connu Rabah Salim Asselah, 22 ans, étudiant aux Beaux-arts d'Alger, assassiné en même temps que son père à l'intérieur de cet établissement le 5 mars 1994. La petite scène improvisée a également accueilli une jam session entre anciens et nouveaux étudiants de l'Ecole pour symboliser la continuité de la formation dans cette institution, témoin du passage de grands artistes qui ont fait la gloire de la peinture algérienne. Né en 1940 à Tizi-Ouzou, Ahmed Asselah avait rejoint le maquis suite à la grève des étudiants de 1956. A l'Indépendance, il a intégré le ministère de l'Information et de la Culture où il a pris part en 1969 aux préparatifs du premier festival panafricain d'Alger. Ahmed Asselah a été tour à tour administrateur de la troupe Le théâtre de la mer de Kateb Yacine, directeur de l'Institut national de musique et directeur de l'Ecole supérieure des Beaux-arts, jusqu'à son assassinat.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels
Direction de la formation Professionnelle.
Wilaya de Biskra

Avis D'infructuosité

En application de l'article 44 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, la direction de la formation professionnelle de Biskra, annonce l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint n° 14/2013, relatif à l'opération :Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type B au centre de la commune de Lioua.
Projet : Réalisation et équipement d'un groupe scolaire type B au centre de la commune de Lioua.
Réparti à travers les lots ci dessous indiqués :

Lot N° 01 Réalisation d'un groupe scolaire type B
Lot N° 02 : Réalisation d'un logement de fonction type F4

-En raison de la qualification d'une seule offre.

Midi Libre n° 2121 | Samedi 8 mars 2014 - ANEP - 110 121

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS EL KHECHNA
COMMUNE D'OULED MOUSSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03 /2014
N.I.F : 41000200003509701016

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Moussa lance un avis d'appel d'offres National restreint en vue de :

Assainissement cité Haissous et Ouled Chikh commune d'Ouled Moussa

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès du bureau des marchés publics sis au siège de L'APC d'Ouled Moussa contre le versement d'une somme de **deux Mille dinars (2000.00 DA)** payables auprès du trésorier intercommunal d'Ouled Moussa.

Les offres techniques et financières doivent être mises dans deux enveloppes séparées chaqu'une portant l'intitulé et la référence du projet et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

À monsieur le président de l'APC d'Ouled Moussa
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2014
Projet : Assainissement cité Haissous et Ouled Chikh
Commune d'Ouled Moussa
« A NE PAS OUVRIR »

Les offres doivent être accompagnées des pièces légalisées et en cours de validité :

L'offre technique est composée des pièces suivantes:

- cahier des charges de l'offre technique signé et paraphé.
- Une copie légalisée du certificat de qualification principale en hydraulique de catégorie II et plus en cours de validité.
- Une copie légalisée du registre de commerce
- Les bilans comptables des trois dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts). (2010,2011,2012).
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
- Copie légalisée de l'extrait de rôle valable pour soumission apuré ou échéancier accordé.
- Copies légalisées des attestations de mise a jour des organismes de sécurité : (CNAS – CACOBATPH – CASNOS.)
- Copie du casier judiciaire du soumissionnaire original.
- La déclaration à souscrire.
- Liste du personnel (moyens humains) clé prévu pour le présent projet avec piéce justificatives : Diplômes et attestation CNAS .
- Liste des moyens matériels avec immatriculation de chaque engin à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives : Carte Grise;Facturee ou Contrat de location notarié et obligatoirement l'attestation d'assurance en cours de validité.
- Attestations de bonne exécution et références professionnelles (visé par le maître d'ouvrage.
- Planning des travaux.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les SARL, EURL,SNC ou SPA….
- Une déclaration de probité.
- Statut de l'entreprise pour les SARL, EURL,SNC ou SPA….

L'offre Financée comprise les pièces suivantes :

- Lettre de soumissions.
- Bordereau des prix unitaires.
- Devis estimatif et quantitatifs (le tout signé et paraphé par le soumissionnaire).

Le jour de dépôt des offres est fixé au **15 ème** jour à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux avant **11h00.**

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique le même jour à **11h15.**

Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre vingt dix (90)** jours, à compter de la date limite de dépôt des offres fixée ci-dessus, augmenté de la duré de préparation des offres.

Midi Libre n° 2121 | Samedi 8 mars 2014 - ANEP - 110 328

GENOUX DOULOUREUX ?

Le cartilage peut-il être réparé ?

Douleur, gonflement, instabilité du genou, autant de maux qui empoisonnent notre quotidien. Ils sont signes d'une lésion du cartilage du genou.

Le genou est l'une des articulations les plus importantes de notre corps. C'est aussi l'une des plus sollicitées au quotidien.
En conséquence, le cartilage s'use et les douleurs ne sont pas rares.
Quand l'arthrose s'installe dans un genou, la seule solution de long terme est bien souvent la pose d'une prothèse.Et s'il était possible de réparer le cartilage du genou, avec les cellules de notre propre corps ?
Douleur, gonflement, instabilité du genou, autant de maux qui empoisonnent notre quotidien. Ils sont signes d'une lésion du cartilage du genou.
Et les ennemis de nos genoux sont nombreux : âge, sport pratiqué à l'excès, surpoids...
Cerise sur le gâteau, le genou est une articulation particulièrement complexe faisant intervenir le bas du fémur, le haut du tibia et la rotule. Trois structures qui glissent les unes sur les autres grâce au fameux cartilage qui a une fâcheuse tendance à s'user et s'abîmer.
Certains symptômes peuvent indiquer une usure du cartilage et doivent vous mettre la puce à l'oreille :
Vous avez des difficultés à monter les escaliers, à vous lever d'une chaise ou à changer de position.

Votre genou est gonflé ou chaud. Vos mouvements sont peu sûrs

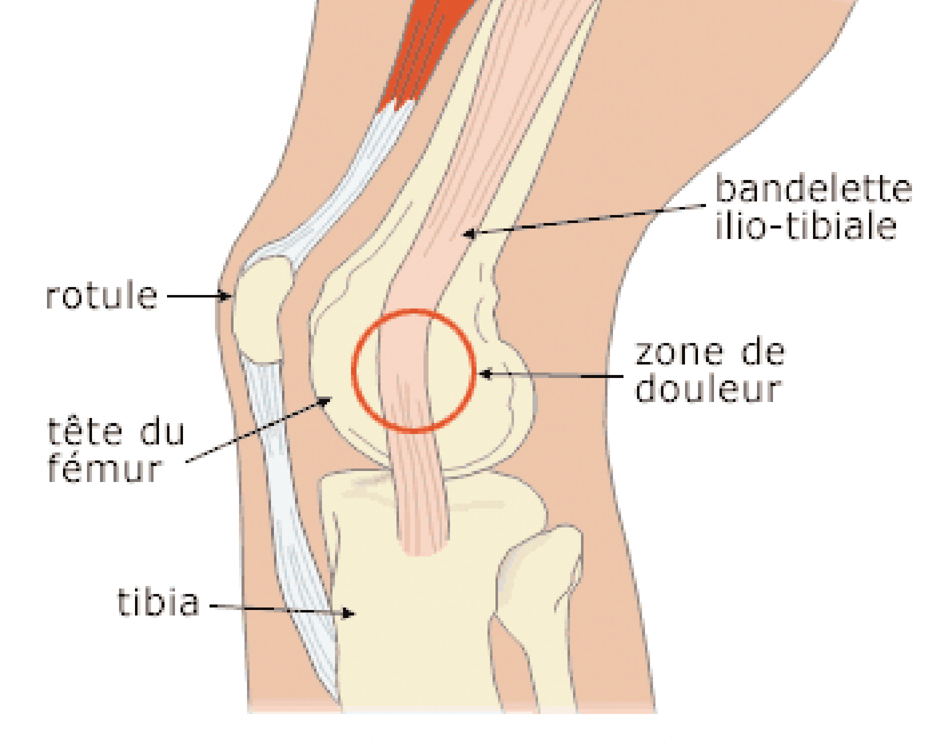
Ayez le bon réflexe : consultez un médecin.
Sans soin, le cartilage va continuer à s'user en aggravant les phénomènes d'arthrose. Avec une raideur progressive et douloureuse de l'articulation.

Comment réparer le cartilage ?

En fonction de l'âge, de la gravité de la lésion et du degré d'activité du patient, différents traitements de l'arthrose du genou ou d'autres lésions du cartilage sont possibles. Certains permettent d'atténuer les symptômes, d'autres visent une réparation du cartilage.
C'est le cas de l'implantation de chondrocytes autologues (ICA). Entre traitement et médicament, la technique ChondroCelect ouvre des perspectives étonnantes.
Elle consiste à prélever des cellules cartilagineuses chez le patient, à les cultiver en laboratoire et à les implanter ensuite à l'endroit de la lésion.

Un traitement en deux temps

-L'arthroscopie pour prélever des cellules du cartilage et l'implantation des nouvelles cellules.
Avec l'aide d'une petite caméra, il peut évaluer l'étendue de la lésion et éliminer les morceaux de cartilage qui se seraient éventuellement détachés.
Enfin, il prélève une parcelle de cartilage. Cette intervention d'une demi-heure permet au patient de quitter l'hôpital le jour même.
Comptez quatre à six semaines avant l'implantation des nouvelles cellules.
Pendant cette période, prenez les devants : exercices légers (conseillés par un kinésithérapeute) pour développer les muscles de votre cuisse, mais aussi organisation de votre vie quotidienne. Après l'opération, votre mobilité sera fortement réduite et vous devrez vous déplacer avec des béquilles.
-Implanter le nouveau cartilage
L'implantation des cellules de cartilage obtenues se fait à genou ouvert.
C'est une intervention plus lourde, qui nécessite une hospitalisation de plusieurs jours.
Lors d'une opération de 30 à 60 minutes, le chirurgien élimine le cartilage abimé et fixe une fine membrane au-dessus de la cavité ainsi créée dans le genou. C'est sous cette membrane que seront injectées les cellules cartilagineuses. Elles se fixeront sur l'os et formeront un nouveau cartilage sain. Notez qu'une rééducation est indispensable dès le lendemain de l'opération, et pendant une période de 9 à 12 mois. Des contrôles réguliers permettront d'évaluer le processus de guérison.



Qui peut bénéficier de ce traitement ?

Le traitement ChondroCelect n'est pas accessible à tous. Il est réservé aux patients entre 18 et 50 ans pour peu que la lésion n'ait pas plus de trois ans et qu'elle mesure plus de 2 cm?.

In Santé E

OMÉGA-3

Des bénéfices avérés, d'autres pas

Les oméga-3, grand succès médiatique du début des années 2000, sont aujourd'hui un peu moins à la mode, remplacés par la vitamine D au premier rang des chouchous !
Mais les oméga-3 restent très intéressants pour les chercheurs, et leurs bienfaits sont de mieux en mieux connus. Mais aussi, et c'est tant mieux, les domaines dans lesquels ils ne peuvent rendre service…
Une étude récente a ainsi montré que les personnes qui ont le plus d'oméga-3 dans le sang montrent aussi moins de signes de vieillissement du cerveau.
Il s'agit ici de personnes ne souffrant pas de démence. Leurs taux sanguins d'oméga-3 ont été mesurés, ainsi que leurs aptitudes cognitives (mémoire visuelle et réflexion, notamment) et la taille de leur cerveau.



Résultats :

Les personnes qui ont le moins de DHA dans le sang (c'est l'un des oméga-3, qui vient du poisson) ont un cerveau plus petit.
Les personnes qui ont le moins d'oméga-3 dans le sang ont de moins bons résultats aux tests cognitifs.
Les oméga-3 sont bons pour notre cerveau
Ces résultats restaient valides même en tenant compte d'éventuels facteurs confondants, le niveau d'éducation ou l'activité physique...
Pour les chercheurs, il y a donc un impact de la quantité d'oméga-3 que nous consommons sur la santé de notre cerveau, même en dehors de problèmes de démence. Ces résultats s'ajoutent à d'autres qui pointaient une présence moindre d'amyloïdes, des protéines liées au développement de la maladie d'Alzheimer, dans le sang des personnes qui ont une alimentation riche en oméga-3.
Ainsi, même si la recherche reste nécessaire, les preuves s'accumulent d'un effet positif des oméga-3 sur la santé de notre cerveau.

Oméga-3 : peu utile pour nos intestins

En revanche, deux grandes méta-études menées par l'initiative Cochrane viennent de montrer que les oméga-3 ne peuvent rien ou pas grand chose contre les maladies inflammatoires de l'intestin.
Les chercheurs ont étudié les résultats de toutes les meilleures études qui existent à l'heure actuelle au sujet de l'influence des oméga-3 sur la colite ulcérative, et sur la maladie de Crohn, malheureusement, aucun effet positif n'a pu être observé.
Les oméga-3 sont bien tolérés, même chez les personnes touchées par les maladies de l'intestin, mais ils ne permettent pas de d'augmenter le temps qui sépare deux poussées de la maladie.

Conclusion

Il reste intéressant d'augmenter notre consommation quotidienne d'oméga-3. Mais sans les prendre pour des remèdes miracles à tout faire !



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اعلان باعداد شهادج الحيازة

طبقا للقانون رقم 90/25 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 01/254 المؤرخ في 1991/07/13 المحدد لكيفيات اعداد شهادة الحيازة و تسليمها فإن السيد كروقلي الوناس بن محمد المولودة بتاريخ 1944/11/07 ب يسر يدعي امتلاكه عقارا عن طريق الحيازة و التقدم المكسب طالبا اثبات هذه الملكية بتحرير شهادة أعتراف بملكيته العقارية الأتي تعيينها
قطعة أرض تقع بالمكان المسمى عزرزة بلدية شعبة العامر مساحتها الإجمالية تقدر ب 225.90 متر مربع و هي محدودة كالأتي

من الشمال ملكية كروقلي علي و ممر
من الجنوب ممر عائلي و مسكن كروقلي سليمان بر محمد و ممر
من الشرق ملكية غرناوط محمد
من الغرب ملكية غرناوط حسين

فكل شخص له اعتراضات على تحرير هذه الشهادة إبلاغه لرئيس المجلس الشعبي البلدي في مدتها أقصاها شهرين ابتداء من تاريخ الإعلان

Midi Libre **n° 2121 | Ref. 021/14**

ولاية بومرداس - دائرة يسر - بلدية شعبة العامر

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

اعلان باعداد شهادة الحيازة

طبقا للقانون رقم 90/25 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري.
طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 01/254 المؤرخ في 1991/07/13 المحدد لكيفيات إعداد شهادة الحيازة و تسليمها فان السيد **قايدي سميرة بنت يحي** المولودة بتاريخ 1993/08/11 **ب شعبة العامر** يدعى امتلاكه عقارا عن طريق الحيازة و التقادم المكسب طالبا إثبات هذه الملكية بتحرير شهادة اعتراف بملكيته العقارية الأتي تعيينها.
قطعة أرض تقع بالمكان المسمى **ماتوسة** بلدية شعبة العامر مساحتها الإجمالية تقدر ب: **118.00 متر مربع** وهي محدودة كالأتي:
من الشمال:ممر مشترك وملكية قايدي يحي بن رابح
من الجنوب: ملكية قايدي محمد بن قاسي
من الشرق : ملكية قايدي محمد بن سعيد
من الغرب: ملكية قايدي محمد بن بلقاسم
.فكل شخص له اعتراضات على تحرير هذه الشهادة إبلاغه لرئيس المجلس الشعبي البلدي في مدتها أقصاها شهرين ابتداء من تاريخ الإعلان .

Midi Libre **n° 2121 | Ref. 025/14**

Cuisine

Ragoût de bœuf aux champignons



Ingrédient :
600 g de bœuf émincé
250 g de champignons
2 carottes
2 blancs de poireaux
12 cl de bouillon de boeuf
1 c. à soupe de persil haché
2 c. à soupe d'huile
Sel et poivre

Préparation :
Gratter les carottes et les couper en tronçons. Emincer les blancs de poireaux. Nettoyer les champignons et les couper en morceaux.
Dans une sauteuse, faire chauffer l'huile à feu moyen. Faire revenir les carottes et les poireaux minutes, en les remuant. Ajouter la viande de boeuf et la faire dorer 2 à 3 minutes en retournant les morceaux.
Joindre le bouillon, le concentré de tomates, du sel et du poivre. Couvrir et faire cuire 20 minutes.
Ajouter les champignons et le persil et poursuivre la cuisson 10 minutes. Les champignons doivent être tendres mais encore fermes. Servir tout de suite.

Biscuit aux raisins secs



Ingrédients :
500 g de farine
30 g de levure fraîche
150 g de raisins secs
6 c. à soupe de sucre
2 œufs
3 dl de lait
100 g de beurre
Sel

Préparation :
Verser la farine en fontaine. Au centre, mettre la levure fraîche délayée dans 3 c. à soupe de lait tiède. Mélanger avec un peu de farine pour former une petite boule de pâte. Laisser reposer une demi-heure. Ajouter le sucre, une pincée de sel, les œufs, le reste de lait et le beurre. Pétrir longuement pour avoir une pâte élastique.
Ajouter les raisins secs et verser dans un moule à cake beurré.
Enfourner à four chaud et laisser cuire 45 mn.

BEAUTE ET MAQUILLAGE

Les faux pas à éviter

C'est certain, vous en avez vu vous aussi des maquillages ratés. Alors, pour ne pas rater le vôtre, voici une liste de ce que vous devriez surtout éviter.

Beaucoup trop de fard à joues

Le fard à joues est censé avoir l'air naturel, légèrement rehaussé, mais discret. Appliquez-le avant tout autre maquillage sur votre visage.

La meilleure couleur de fard à joues ?

C'est une teinte entre rosé et pêche. Cherchez-en une qui donnera un air doux, jeune et frais à une peau, quel que soit votre âge. Le secret, c'est de l'appliquer au bon endroit. Souriez, et poudrez-vous les pommettes.

Le fard à paupières

Bleu marine, bleu ciel, bleu, bleu. Tout ce qui est bleu, bleu foncé ou bleu-gris autour des yeux sert principalement à faire ressortir les cernes. Si les gens vous demandent si vous êtes fatiguée lorsque vous ne l'êtes pas, il se pourrait que ce soit votre maquillage. De mauvais choix au niveau du maquillage peuvent, en effet, donner un air fatigué à votre peau. Choisissez plutôt une couleur dorée et chatoyante, et faites dans les nuances. Tout ce gris peut vous donner une mine fatiguée parce qu'il fait ressortir celui de votre peau.

Les lèvres

Le secret est dans la couleur et le brillant. Commencez avec une couleur plus claire, comme le rose naturel. Cherchez la couleur la plus proche de la couleur naturelle de vos lèvres, ou plus foncée de 2 nuances. Appliquez-la précisément sur le contour de vos lèvres et pas un millimètre plus loin. Ensuite appliquez le brillant. Le brillant reflète la lumière et donne l'illusion de lèvres plus remplies.

Conseil

Il y a beaucoup de maquillage de qualité de nos jours. Evitez ces pièges qui ne sont que trop répandus, et vous verrez que ce n'est pas difficile de devenir magnifique.



CUISINER AVEC DES RESTES

Que faire avec du pain rassis

En fonction, de ce qu'il vous reste dans votre boîte à pain, une multitude de recettes s'offre à vous pour ne pas jeter vos miches rassises.



Du pain dur

Emiettez le pain et imbibez-le de lait. Après l'avoir écrasé à la fourchette, ajoutez 1 ou 2 œufs, selon la quantité. La base est prête. Incorporez un peu de viande hachée, l'ail, beaucoup d'herbes (persil et thym), sel, poivre et faites une farce pour les courgettes, poivrons, tomates, oignons, chou verts.

Tranches de pain de campagne

Avec des tranches de pain dur, vous pouvez préparer le pain perdu. Très connue version sucrée, cette recette régale également version salée. Comment ? Imbibez les tranches de pain comme d'habitude, dans le lait et les œufs battus, puis parsemez-les de fromage râpé pour les gratiner au four.

Le pudding

Également un classique indétrônable pour le recyclage du pain dur. Un gâteau de pain qui adore l'alliance avec les fruits secs (raisins secs, dattes, pruneaux, abricots secs) et avec les épices douces (cannelle, muscade, gingembre, vanille, cardamome). Les fruits frais, bananes, pommes, poires notamment ou encore le chocolat se prêtent aussi parfaitement à ce dessert.

La soupe à la sauge

Faites bouillir de l'eau salée, aillée et agrémentée de sauge et présentez sur des tranches de pain arrosées d'huile d'olive. Vous pouvez parsemer le tout de fromage râpé.

La panzanella italienne

Elle se prépare en imbibant les tranches de pain d'eau fraîche. Mettez-les ensuite dans une soupière avec de l'huile d'olive, un peu de vinaigre, des tomates, du concombre et des oignons en tranches, quelques olives et beaucoup de basilic. Chauffez à feu doux.

Chapelure et compagnie

Si vraiment il ne vous reste pas assez de pain ou si vous n'avez pas envie de cuisiner, vous avez d'autres options de sauvetage. La meilleure, c'est le pain grillé. Profitiez de tout ce pain pour faire une fondue ? Les petits croûtons de pain rassis, c'est l'idéal pour tremper. C'est aussi l'idéal pour enrichir une simple soupe, ou mieux encore, une soupe gratinée à l'oignon.

Trucs et astuces

Choisir des petits-pois



Choisissez les petits-pois en gousses lisses et brillantes, non tachetées, contenant des pois plutôt petits.

Poisson frais



Choisissez votre poisson ferme, raide, d'aspect brillant. Ses yeux doivent être brillants, ses nageoires en parfait état. Le ventre ne doit pas présenter de tâches douteuses et ses branchies doivent être rouges et humides.

Ris de veau



Laissez dégorger vos ris de veau une nuit entière au réfrigérateur, dans de l'eau légèrement salée et vinaigrée puis retirez les parties décolorées. Remuez et cuisez-les.

Découper une génoise



Attendez 12 heures avant de découper votre génoise pour lui laisser le temps de se tasser.

Page animée par Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°110

explosion / cors		trompai / par à-coups		pensée subite / fiables		s'ouvrait (s') / marque d'infinitif		sommet de la tête		annonça / conduisit		dirigera / jamais paru	
percera / riche ornement								zone de combats					
						réduire la taille / poisson de mer							
loch d'Ecosse / longue histoire					molybdène au labo / tonus			s'enfuit (s') / prélevas					
				effroi / épuisée					fait de l'effet / laxatif				vieille mesure
jardin de Paris(les) / fort condiment										lettre grecque / subsistantes			
			placera / alcaloïde toxique									s'étiolera (s')	
bécasses / épouse de têtu					boîte à boulot / va de-ci de-là						52 semaines / cable de marine		
						fleur décorative / puritain							
dur à avaler	bramerais / parodieraient								petit carré / possédons				coopérative russe
				période chaude / toast				fit remuer / bière blonde					
copies / provoqua							futur / bonnes copines						
					partie du pied / pas très claire						astate du chimiste / filée		
excitations / technique inspirée												point dans le bleu	
			asséché / clairsemés					pas de porte / situés de minute					
cigarette française		quolibets / sélectionna							argile rouge / période de soins				courbes
						textuel / voie de ville				habille / partie d'octet			
bêtise / soudée							supporté					coutumes	
				de plus haut niveau									
comprimée							manche				initiales nazies		

SUDOKU N°110

			5		4		7	
				2				9
		1					3	
	5	8		7	9			3
		6		8				
			6					
1						3		
2	7	5				8		
	4				1		2	

SOLUTION SUDOKU N°109

5	4	7	1	8	3	6	2	9
1	6	9	4	5	2	3	7	8
3	8	2	9	7	6	5	1	4
8	5	3	7	6	9	1	4	2
6	9	4	5	2	1	8	3	7
2	7	1	3	4	8	9	6	5
7	3	6	8	9	4	2	5	1
4	1	8	2	3	5	7	9	6
9	2	5	6	1	7	4	8	3

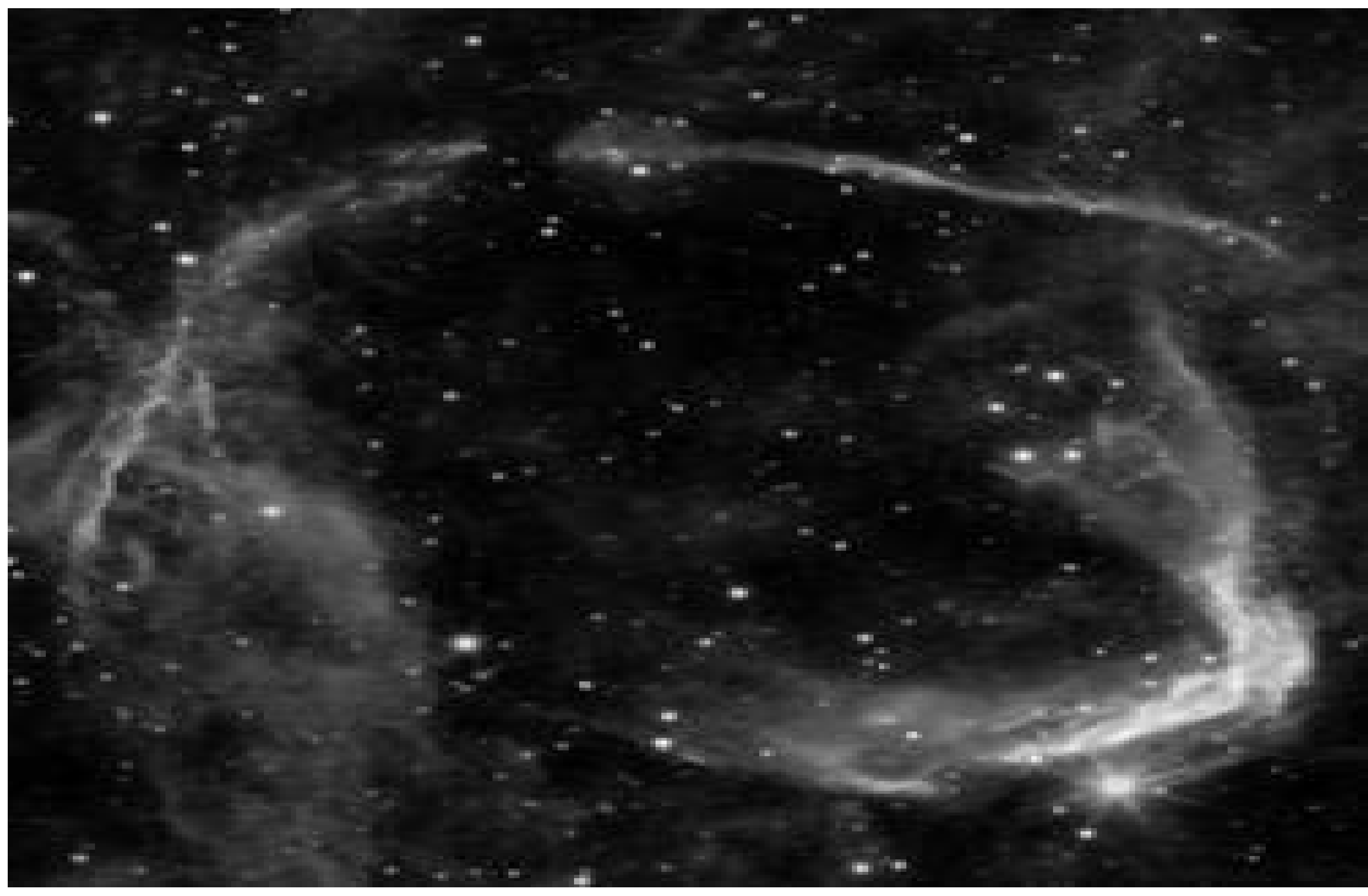
SOLUTIONS MOTS FLECHES N°109

•	E	•	D	•	D	•	A	•	B	•	S	•	D
A	N	D	A	L	O	U	S	I	E	•	O	P	E
•	T	O	M	E	S	•	S	T	R	I	C	T	S
I	R	R	I	T	A	T	I	O	N	S	•	T	E
•	E	M	E	T	•	U	S	U	E	L	S	•	N
A	B	E	R	R	A	N	T	•	R	A	M	E	S
•	A	U	•	I	D	E	E	S	•	M	O	T	O
S	I	R	E	N	E	•	R	E	D	I	G	E	R
•	L	•	R	E	P	S	•	M	E	S	S	•	C
A	L	O	I	•	T	A	V	E	L	E	•	S	E
•	A	N	G	L	E	•	A	R	E	•	M	A	L
V	I	D	E	E	•	A	N	A	T	H	E	M	E
•	•	O	R	N	E	N	T	•	E	U	S	•	E
S	E	Y	A	I	T	•	E	C	R	A	S	A	S
•	P	A	•	F	A	U	S	S	E	•	A	R	•
G	E	N	T	I	L	S	•	A	S	I	L	E	S
•	A	T	R	E	•	A	I	R	•	O	I	N	T
F	U	S	E	R	A	•	O	D	E	•	N	E	E
•	T	•	S	A	I	G	N	A	N	T	E	•	R
B	R	I	O	•	G	R	•	S	E	N	•	U	N
•	E	N	R	O	U	E	E	•	E	T	U	V	E

Un zest de supernova retrouvé dans des fossiles de bactéries

Un isotope de fer, naturellement disparu sur Terre, a été retrouvé dans des fossiles de bactéries, préservé dans les cristaux de magnétite qu'elles produisent. Ce fer 60 proviendrait d'une supernova qui a eu lieu dans notre voisinage sidéral.

Il a été détecté dans des sédiments vieux de 2,2 millions d'années. La présence d'un isotope de fer qui n'est quasiment produit que dans les supernovæ, le fer 60, a ainsi été détectée dans des fossiles de bactéries. C'est la première fois qu'un tel isotope est retrouvé dans un organisme "vivant", selon un article publié dans le numéro d'avril du Bulletin of the American Physical Society. Ces bactéries, dites magnétotactiques, vivent dans les sédiments océaniques. Il se forme à l'intérieur d'elles des cristaux de magnétites grâce à l'apport en fer de certaines poussières atmosphériques qui tombent dans l'océan. Lors de la fossilisation des bactéries, ces cristaux sont préservés.



Un isotope disparu

C'est en analysant ces fossiles que les chercheurs sont tombés sur le fer 60. La plupart des éléments chimiques sont formés dans les supernovae et sont éjectés à travers l'univers. Mais, à cause de leurs différences de stabilité, certains isotopes sont extrêmement rares, voire absents, sur Terre. Avec sa demi-vie de 2,62 millions d'années, le fer 60 s'est fait de plus en plus rare dans le fer terrestre depuis la formation de notre planète puis a finalement disparu. En retrouver signifie qu'il y a eu un apport récent. Comme les chercheurs disposaient d'échantillons de sédiments s'étalant de 1,7 à 3,3 millions d'années, ils les ont découpés par tranches de 100.000 ans. Ils ont ensuite dissout les fossiles de bactéries afin d'isoler leurs composition. C'est ensuite à Munich, à l'aide d'un puissant spectromètre de masse, qu'ils ont situé la source de fer 60 dans des segments vieux de 2,2 millions d'années. Reste à imaginer l'incroyable voyage de ces atomes à travers l'espace jusqu'au fond de nos océans.

Un nouveau dinosaure à la tête dure découvert au Canada

Acrotholus audeti a été identifié comme le plus ancien dinosaure au crâne renforcé connu. La conservation de ses ossements a donné de précieuses informations aux paléontologues, qui se demandaient pourquoi ils retrouvaient aussi peu de fossiles de petits dinosaures.



Gare au coup de boule !

Une nouvelle espèce de pachycéphalosaure, ces dinosaures au crâne renforcé, a été identifiée au Canada. Acrotholus audeti mesurait environ 1,80 m et pesait dans les 40 kilos, ça ne l'empêchait pas d'avoir un crâne d'une épaisseur de 10 centimètres ! C'est une équipe du Musée Royal de l'Ontario et du Muséum d'histoire naturelle de Cleveland qui a publié la nouvelle. Acrotholus audeti tire son nom du grec acrothulus, qui signifie "dôme élevé", et du nom du propriétaire du terrain où il a été découvert, Roy Audet. Si son identification est toute récente, le premier crâne de cette espèce a été découvert il y a plus d'un demi-siècle. Un second a été exhumé en 2008. Ce sont d'ailleurs les seuls ossements retrouvés de cette espèce qui devait vivre il y a 85 millions d'années. Il s'agit du plus vieux spécimen connu de dinosaure au crâne en forme de calotte. La question des petits dinosaures D'après les travaux publiés dans la revue Nature Communications, le fait que seuls les crânes aient été retrouvés est d'une importance capitale. On découvre en effet bien plus souvent des fossiles de dinosaures de plus de 100 kilos que de squelettes de leurs contemporains plus petits. Alors, les minus étaient-ils bien moins courants ou est-ce que leurs os plus frêles n'ont pas survécu au passage du temps ? La découverte d'Acrotholus audeti donne des arguments de poids à cette seconde hypothèse : les os extrêmement épais de son crâne ont résisté au passage du temps quand les autres ont été réduits en poussière. Les populations de petits dinosaures auraient donc été largement sous-estimées ?

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PARASKI

Inventeur : Raymond Potvin- Date : 1992- Lieu : Québec, Canada

Retraité du monde des compétitions sportives en 1981, Raymond Potvin n'avait qu'une idée en tête, inventer un système qui puisse faire avancer un skieur par la seule force du vent. Après de multiples tentatives, il finit par faire le premier prototype de ce qu'on allait appeler le Paraski en 1992. C'est certain qu'il n'était pas encore au point mais l'inventeur ne s'est pas découragé pour autant, il a retroussé les manches, et a continué à perfectionner son produit...



SODA LE PRIME



20h45

Adam, ses potes, Slim et Ludo, Madame Vergneaux, Patrick, le pion, Malika, et toute la famille Fontella sont de retour... Adam connaît-il enfin l'amour ? Slimane a-t-il enfin la moyenne dans une matière, à part à la cantine ? Eve, la petite soeur, devient-elle gothique ? Michel et Babeth, les parents, envoient-ils leurs enfants en pension ? Madame Vergneaux mange-t-elle des kebabs ? Patrick, le pion, change-t-il enfin de sous-vêtement ?... Ce qui est certain, c'est que le jeune Adam a trouvé un petit job, que des couples se forment et que Gisèle, la grand-mère, s'inscrit sur des sites de rencontre. Une saison d'humour et d'amour garantis !

AU COEUR DE L'ENQUÊTE TRAVAIL AU NOIR : LES GENDARMES TRAQUENT LES...





22h30

En Aquitaine, comme partout en France, la lutte contre le travail au noir est prioritaire pour la gendarmerie nationale. La Brigade de recherche de Bouliac a reçu une lettre anonyme : le corbeau évoque deux sociétés spécialisées dans la boulangerie et dans le BTP qui emploieraient des clandestins bulgares en nombre. Avec l'aide d'enquêteurs des impôts, les gendarmes mettent au jour la comptabilité rocambolesque des deux entreprises en question... et découvrent en plein Bordeaux une boulangerie qui n'a aucune existence légale : des travailleurs bulgares exploités par leurs compatriotes logent sur leurs lieux de travail dans des conditions indignes

ON N'EST PAS COUCHÉ



20h45

Laurent Ruquier reçoit une personnalité politique, des artistes venus de différents horizons, des intellectuels, des sportifs.. Après avoir évoqué les événements marquants de la semaine et distribué bons et mauvais points, il procède à l'interview de ses convives. Pour animer le débat, mais aussi réagir aux réponses des invités, Laurent Ruquier est secondé par deux chroniqueurs, Aymeric Caron et Natacha Polony. Humour et impertinence demeurent les maîtres mots de ce programme

LA LOI DE BARBARA LE COUPABLE IDÉAL





22h40

Olivier Landry est accusé du meurtre de son voisin Alex, ex-star du sport, qui entretenait une liaison torride avec son épouse. Le dossier d'instruction est accablant pour le suspect qui persiste pourtant à nier le crime, récusant les avocats le poussant à plaider coupable... Jusqu'à ce que Barbara soit saisie du dossier quelques jours avant l'ouverture du procès. Perturbée par cette affaire qui lui rappelle la douloureuse histoire à l'origine de sa vocation, Barbara accepte de défendre aux assises la thèse de l'innocence de son client

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

EXPÉDITION MAPAONI L'INACCESSIBLE FRONTIÈRE



20h50

Au coeur de l'Amazonie, le géographe François-Michel Le Tourneau, membre du CNRS, part explorer une région hostile, aux confins du Brésil, du Suriname et de la Guyane française, tombée dans l'oubli depuis plus de quarante ans. Ici, près des sources du fleuve Jari, les moyens modernes destinés à recueillir des informations géographiques peinent à percer la couverture nuageuse permanente des monts Tumucumaque. Même les optiques haute définition des satellites ne fournissent que des images déformées par le relief tourmenté

LES AVENTURIERS DU MONDE PERDU



20h45

Lors d'une conférence paléontologique à Londres en 1911, deux professeurs rivaux décident de mettre sur pied une expédition sur un plateau amazonien encore inconnu de l'homme et où des dinosaures seraient encore en vie. Le professeur Challenger souhaite démontrer que les dinosaures existent toujours, alors que le professeur Summerlee souhaite prouver qu'il se trompe. Se joint à eux le jeune reporter Edward Malone de «La Gazette» et Lord John Roxton, désireux de chasser le dinosaure. La petite troupe va donc se lancer dans cette périlleuse aventure en Amazonie

HAWAII 5-0 KUPOULI 'LA



20h50

Lors d'une soirée d'Halloween, Max et sa petite amie Sabrina assistent, impuissants, à l'agression de deux personnes par un homme sous l'emprise d'un puissant hallucinogène. L'enquête mène alors l'équipe sur la piste d'expérimentations illégales sur des êtres humains

THE VOICE





20h50

Les «battles» se poursuivent. Les coachs devront répartir leurs protégés en duos. Il sera demandé à ces binômes d'interpréter un titre sur scène. À l'issue de chaque prestation, Jenifer, Garou, Florent Pagny et Mika devront choisir, parmi leurs candidats, celui qui continuera l'aventure, tandis que le perdant pourra être repêché par l'un des trois autres coachs. Cette année, Pascal Obispo et Hélène Segara viendront prêter main forte à Florent Pagny ; Stanislas et Élodie Frégé seront appelés en renfort par Jenifer et l'Australienne Kylie Minogue épaulera Mika, tandis que Corneille et Gérald de Palmas interviendront aux côtés de Garou

MIDI Libre Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000021 4 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad



Scarlett Johansson

un discours très remarqué

Scarlett Johansson a fait un discours très remarqué à la Convention démocrate américaine jeudi dernier. Scarlett Johansson sait très bien pour qui elle va voter à la présidentielle américaine. Pour rappel la Convention démocrate a officiellement intronisé Barack Obama candidat à la présidence des Etats-Unis.

en route pour l'Oscar ?

De rouille et d'os est présent au Festival international du film de Toronto, une manifestation qui annonce, parfois, les œuvres et performances pressenties pour les Oscars. Marion Cotillard de retour aux Oscars après l'Oscar obtenu en 2008 pour La Môme ?

Madonna

soutien plutôt original à Obama !

Madonna qui se produisait en concert à New York, entre deux pas de danse a offert son... bas de dos président des USA. Les fans ont pu lire en grosses lettres un explicite "OBAMA", symbole de son soutien indéfectible au président en activité.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30



Quotidien national d'information
N° 2121 | Ven. 7 - Sam. 8 Mars 2014

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

POUR LUTTER CONTRE LE RECRUTEMENT ET L'UTILISATION D'ENFANTS DANS LES CONFLITS

Leila Zerrougui lance la campagne mondiale "Enfants, pas soldats"

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, Mme Leila Zerrougui, et le directeur général de l'UNICEF, M. Anthony Lake, ont lancé jeudi une nouvelle campagne visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants lors de conflits d'ici à 2016.



PAR RACIM NIDAL

A ce propos, la diplomate algérienne, Mme Zerrougui, a fait part d'un consensus entre les pays sur le fait qu'aucun enfant ne doit être recruté ou utilisé par les forces gouvernementales lors de conflits:"Le moment est venu pour la communauté internationale de s'unir et de tourner la page, une fois pour toutes, sur le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces de sécurité lors de conflits". Partout dans le monde, des milliers de garçons et de filles sont recrutés dans des forces gouvernementales et des groupes armés d'opposition pour servir comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers ou dans d'autres rôles. Selon l'ONU, les filles, et parfois les garçons, sont également recrutés à des fins sexuelles. "Le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées doivent cesser", a déclaré de son côté M. Lake. Grâce à la campagne "'Enfants, pas soldats", cette question peut obtenir la priorité et l'attention qu'elle mérite, a-t-il soutenu. "Quand nous aidons un ancien enfant-soldat à surmonter une expérience aussi terrible et à se préparer à un nouvel avenir, nous faisons plus que réparer une vie brisée. Nous commençons à panser les blessures d'une nation déchirée par les conflits", selon M. Lake. La liste des parties à des conflits qui recrutent et utilisent des enfants figure dans les rapports annuels du secrétaire général sur les enfants et les conflits armés. A rappeler que le Conseil de sécurité avait demandé, en 2004, à toutes ces parties de travailler avec l'ONU et de préparer des plans d'action assortis d'échéances pour faire cesser et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants. Grâce à ce mécanisme, le Conseil a permis aux gouvernements d'affirmer leur engagement à ce que les enfants ne fassent pas partie de leurs forces de sécurité et de recevoir l'aide nécessaire pour transformer cet engagement en réalité. Actuellement, huit forces de sécurité gouvernementales figurent sur la liste des forces qui recrutent et utilisent des enfants. Au cours des trois dernières années, six de ces pays ont signé des plans d'action avec les Nations Unies: l'Afghanistan et le Tchad en 2011, suivis par le Soudan du Sud, la Birmanie, la Somalie et la République démocratique du Congo en 2012, tandis que le Yémen et le Soudan ont exprimé leur engagement à créer des forces de sécurité sans enfants. Au cours des deux prochaines années, les services de Mme Zerrougui, l'UNICEF, les Nations Unies et les ONG partenaires vont intensifier leur appui aux efforts déployés par ces 8 gouvernements pour que les enfants retournent à la vie civile et que soient intégralement mis en ůuvre les plans d'action contre le recrutement, explique l'ONU. Cet appui comprendra l'expertise technique, l'identification des lacunes et des obstacles à la mise en ůuvre de plans d'action et la mobilisation de ressources supplémentaires pour soutenir les programmes sur le terrain. Alors que la campagne se concentre sur les forces gouvernementales figurant sur la liste du rapport du secrétaire général, les Nations Unies continueront à lutter contre les graves violations commises par des groupes armés.

IMMIGRATION IMPOSÉE PAR L'UE AUX PAYS LIMITROPHES

Des Ong disent "Non"

PAR RACIM NIDAL

Une vingtaine d'Ong, de syndicats et de partis politiques activant en France ont dénoncé jeudi les "pressions" qu'exercerait l'Union européenne sur les pays du pourtour méditerranéen en leur imposant une "politique de quotas" en matière dÆimmigration. Tout en rappelant la signature, lundi dernier, dÆun accord de lutte contre lÆimmigration clandestine avec la Tunisie en échange d'une promesse de simplification des visas et dÆouverture à lÆimmigration régulière, ces organisations, parmi lesquelles la Ligue française des droits de l'homme, ont affirmé que l'UE cherche à "imposer à ces pays des accords de réadmission des migrants irréguliers et à transformer ces pays en gestionnaires des frontières extérieures de lÆUE" rapporte l'APS. "Nous avons appris ce que valent ces promesses soumises aux politiques restrictives des pays européens avec des quotas par profession, par exemple, en France", ont-elles indiqué dans un communiqué, estimant que ces cas valent pour le premier accord du genre signé avec le Maroc en juin 2013, ainsi quÆavec dÆanciennes républiques soviétiques (Moldavie, Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan). Dans le récent cas tunisien, les auteurs du communiqué ont déploré que malgré lÆappel dÆorganisations démocratiques dans ce pays pour ne pas signer cet accord par le Gouvernement, lÆUE a "soumis celui-ci à une pression intense et à un chantage à lÆaide économique". "Nos organisations dénoncent cette politique de lÆUnion européenne, qui vise à fortifier une Europe forteresse par un glacis constitué par les pays limitrophes en usant de pressions inacceptables sur ceux-ci", ont-ils fustigé, disant "Non" aux accords de gestion concertée de lÆimmigration imposés par lÆUnion européenne aux pays limitrophes de lÆUE. Parmi les signataires du communiqué, il y a lieu de citer La Cimade, association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, le Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), le Réseau Euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), Europe Ecologie - Les Verts, Ensemble (Front de Gauche), et le Parti de Gauche (Front de Gauche).



Djelfa, infanticide l'auteur présumé arrêté

L'auteur présumé dÆun infanticide, commis récemment dans la commune de Faydh El Batma (50 km à lÆEst de Djelfa), vient dÆêtre arrêté par la Gendarmerie nationale, a-t-on appris jeudi auprès du commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. "L'auteur présumé de cet infanticide est une femme âgée de 30 ans, et nÆest autre que la femme de l'oncle de la victime. Son arrestation est intervenue après lÆaveu de son forfait qui ne lui a été arraché quÆau bout de sept interrogatoires", a précisé le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant colonel Hamdouche Ali, lors dÆun point de presse. Les faits de lÆaffaire, tels que rappelés par cet officier, remontent au 16 février dernier, quand fut signalée la disparition de lÆenfant en question (7 ans). Toutes les recherches entreprises pour le retrouver furent vaines. La dépouille de la victime fut retrouvée dans un sac, au matin du jour ayant suivi sa disparition, devant la porte du domicile parentale, par un citoyen qui en a alerté la Gendarmerie nationale. Selon la Gendarmerie, lÆauteur présumé de ce crime se serait débarrassée de lÆenfant "de peur quÆil ne la dénonce après quÆil lÆeut surprise en situation dÆadultère". La mise en cause devait être différée devant le parquet de Mesaad jeudi dernier.